

Introspection Introspection Introspection **Introspection**



faits saillants financiers

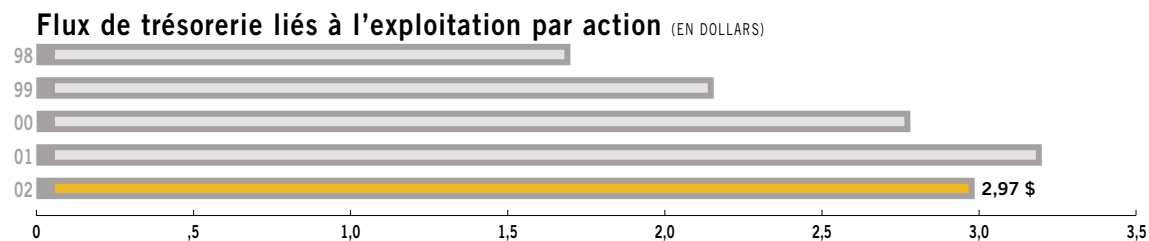
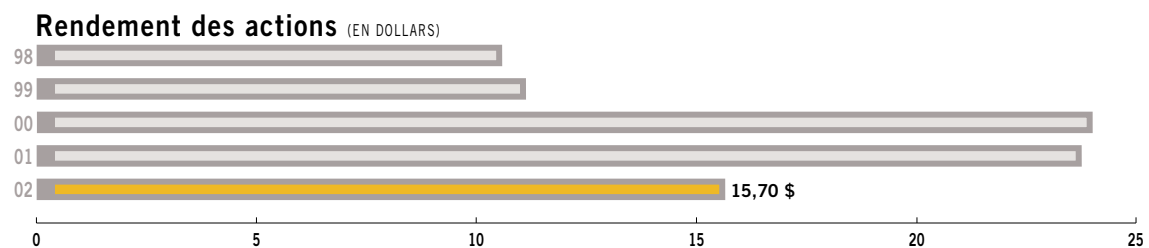
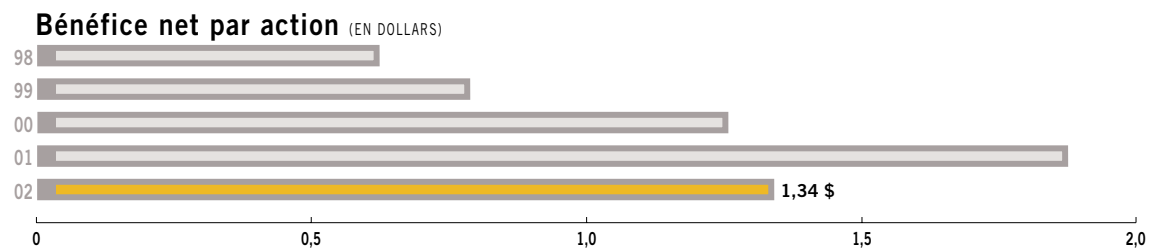
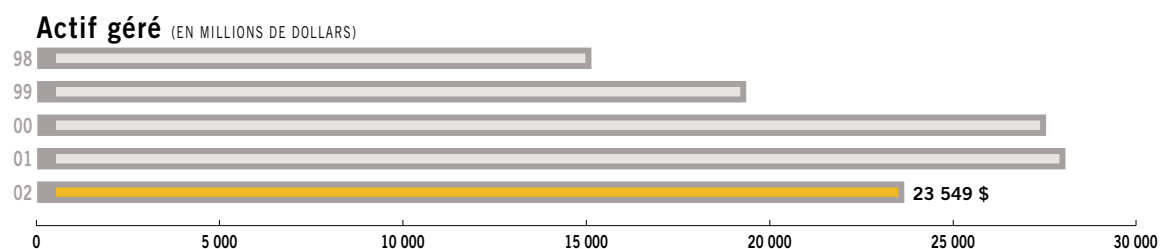
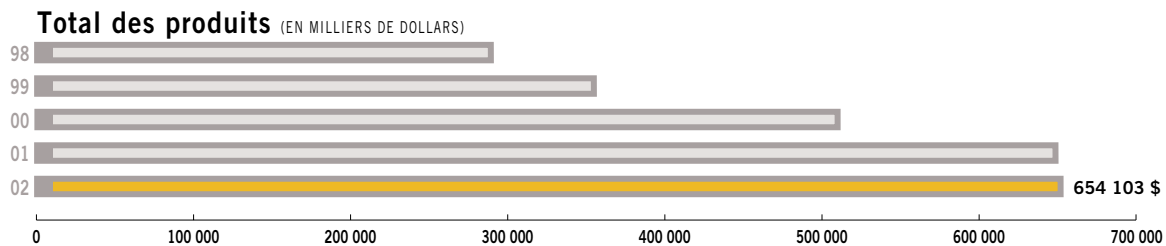


table des matières

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation	25
Gouvernance d'entreprise	37
Rapport des vérificateurs	41
États financiers consolidés	42
Notes afférentes aux états financiers consolidés	47
Bilans de la Compagnie de Fiducie AGF	63
Rétrospective décennale consolidée	64
Conseil d'administration	66
Répertoire général	66

analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Aperçu

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») est l'une des plus grandes sociétés de fonds communs de placement et de gestion du patrimoine indépendantes du Canada et elle exerce ses activités à l'échelle mondiale. Dans la présente analyse, AGF et ses filiales sont collectivement appelées la « société ».

AGF a été fondée en 1957 avec le lancement du Fonds de croissance américaine, un des premiers fonds communs de placement offert aux Canadiens voulant investir à l'échelle internationale.

Aujourd'hui, les principales activités de la société sont la gestion de nombreux fonds communs de placement qui sont présentement offerts par des conseillers financiers indépendants et des courtiers en valeurs mobilières sous les noms de marque AGF et Harmony. La société offre également des services de gestion privée des investissements, des produits en fiducie, le recueil de dépôts et des prêts aux particuliers ainsi que des services de conseils en placement et des services administratifs de tiers pour le compte de clients institutionnels.

Les principales filiales et associées sont :

Les Fonds AGF Inc. – assurer la gestion de placements et des services de conseils tout en étant responsable des ventes et du marketing des fonds communs de placement AGF. Il s'agit de la neuvième société de fonds communs de placement en importance du Canada avec 69 fonds et un actif géré dépassant les 27 milliards de dollars.

Gestion privée des investissements AGF Limitée – procurer des services de gestion privée des investissements à des clients bien nantis.

Compagnie de Fiducie AGF – offrir une vaste gamme de services en fiducie, y compris les CPG, les dépôts, les prêts hypothécaires, les prêts investissement et les prêts-RER.

Unisen Inc. – offrir des services administratifs de tiers et des solutions informatiques d'agent des transferts aux clients institutionnels.

AGF International Advisors Company Limited – siège social à Dublin et fondée en 1991. Cette filiale offre des services de recherches sur l'investissement et des conseils sur les marchés européens et internationaux pour les fonds communs de placement AGF et d'autres clients.

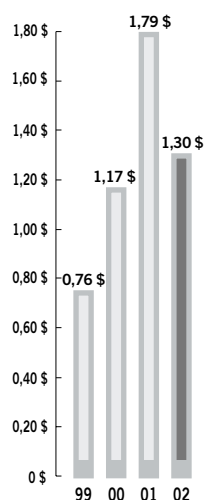
AGF Asset Management Asia Ltd. – siège social à Singapour et fondée en 1996. Cette filiale offre des services de recherches sur l'investissement et des conseils sur les marchés asiatiques pour les fonds communs de placement AGF et d'autres clients.

Investmaster Group Limited – siège social au Royaume-Uni. Réalisateur de logiciels personnalisés pour l'industrie des placements.

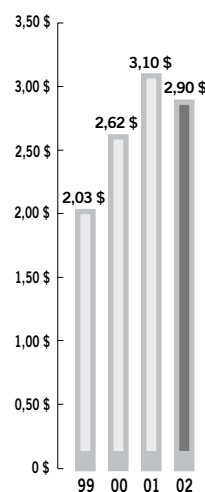
Smith & Williamson Holdings Limited – siège social au Royaume-Uni. Groupe indépendant de gestion privée des investissements de particuliers, de consultation financière et de services de comptabilité. AGF détient une participation de 30 % dans cette société (voir la section Événement postérieur à la date du bilan).

Résultats d'exploitation consolidés

Selon la société, les flux de trésorerie liés à l'exploitation permettent de mieux comparer les résultats sur douze mois. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002, les flux de trésorerie liés à l'exploitation (avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation) se sont établis à 266,4 millions de dollars, ou 2,90 \$ par action après dilution, contre 284,4 millions de dollars, ou 3,10 \$ par action après dilution pour l'exercice précédent, soit un recul de 17,9 millions de dollars ou de 6,3 %. De nouvelles conventions comptables décrites ci-après ont considérablement influé sur la comparaison du bénéfice net. Le bénéfice net consolidé a diminué de 26,8 % pour atteindre 119,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002, contre 163,8 millions de dollars un an plus tôt. Le bénéfice dilué par action était de 1,30 \$, soit une baisse de 27,4 % comparativement à l'exercice précédent.



BPA dilué



Flux de trésorerie liés à l'exploitation après dilution

Conséquences des modifications importantes de conventions comptables

Le 1^{er} décembre 2001, à la suite de l'adoption d'une nouvelle norme comptable portant sur l'écart d'acquisition et autres actifs incorporels [Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») – chapitre 3062], l'écart d'acquisition de 144,0 millions de dollars et les contrats de gestion de fonds communs de placement de 473,7 millions de dollars, dont la durée de vie utile est indéfinie, ne sont plus assujettis à l'amortissement. Au cours du deuxième trimestre de 2002, la société a appliqué un test de dépréciation initial à la valeur comptable de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion de fonds communs de placement d'une durée de vie utile indéfinie comme il est précisé dans le chapitre 3062 et a déterminé que la valeur comptable de ces actifs n'avait pas diminué. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée après ce test. L'adoption du chapitre 3062, sans retraitement des exercices précédents, a augmenté le bénéfice net de l'exercice terminé le 30 novembre 2002 de 39,7 millions de dollars.

Le 1^{er} décembre 2000, la société a changé sa méthode de comptabilisation des impôts sur les bénéfices, passant de la méthode du report d'impôts fixe à la méthode axée sur le bilan exigée, en vertu du chapitre 3465 du Manuel de l'ICCA. L'adoption de ce chapitre ainsi que les baisses des taux d'imposition fédéral et provincial ont augmenté le bénéfice net de la société de 79,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001.

Pour faciliter la comparaison, le tableau suivant présente le bénéfice net consolidé sans les conséquences des modifications apportées aux deux conventions comptables :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

Exercices terminés les 30 novembre	2002	2001
Bénéfice net consolidé – présenté	119,8 \$	163,8 \$
Moins		
Conséquence nette de l'adoption du chapitre 3062 du Manuel	39,7	–
Conséquence nette de l'adoption du chapitre 3465 du Manuel	–	79,2
Bénéfice net consolidé – rajusté	80,1 \$	84,6 \$

Renseignements financiers trimestriels choisis

Les tableaux suivants présentent les résultats trimestriels de la société pour les exercices terminés les 30 novembre 2002 et 2001.

(EN MILLIONS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Exercice terminé le 30 novembre 2002	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Total
Produits	162,6 \$	179,1 \$	163,8 \$	148,6 \$	654,1 \$
Bénéfice net	33,9	37,0	30,7	18,2 ²⁾	119,8
Flux de trésorerie¹⁾	68,8	76,6	63,7	57,3	266,4
Montants par action					
Bénéfice					
– de base	0,38 \$	0,41 \$	0,34 \$	0,21 \$	1,34 \$
– dilué	0,37 \$	0,40 \$	0,34 \$	0,19 \$	1,30 \$
Flux de trésorerie¹⁾					
– avant dilution	0,77 \$	0,85 \$	0,71 \$	0,64 \$	2,97 \$
– après dilution	0,75 \$	0,83 \$	0,70 \$	0,62 \$	2,90 \$
Exercice terminé le 30 novembre 2001	1^{er} trim.	2^e trim.	3^e trim.	4^e trim.	Total
Produits	162,5 \$	163,2 \$	163,2 \$	151,1 \$	640,0 \$
Bénéfice net	62,2	57,6	25,9	18,1	163,8
Flux de trésorerie¹⁾	76,3	75,8	71,5	60,8	284,4
Montants par action					
Bénéfice					
– de base	0,70 \$	0,65 \$	0,29 \$	0,20 \$	1,84 \$
– dilué	0,68 \$	0,63 \$	0,28 \$	0,20 \$	1,79 \$
Flux de trésorerie¹⁾					
– avant dilution	0,86 \$	0,85 \$	0,81 \$	0,68 \$	3,20 \$
– après dilution	0,83 \$	0,83 \$	0,78 \$	0,66 \$	3,10 \$

¹⁾ FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION AVANT VARIATION NETTE DES SOLDES HORS CAISSE LIÉS À L'EXPLOITATION

²⁾ LA BAISSÉ DU BÉNÉFICE NET ENTRE LE TROISIÈME ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2002 EST SURTOUT ATTRIBUABLE À LA PROVISION DE 5,5 MILLIONS DE DOLLARS POUR LES FRAIS D'INTÉGRATION, À LA MOINS-VALUE DE 1,4 MILLION DE DOLLARS DES PLACEMENTS À COURT TERME ET À L'INCIDENCE DE 4,4 MILLIONS DE DOLLARS DUE AU RETARD DE LA RÉDUCTION DU TAUX D'IMPOSITION DE L'ONTARIO, QUI ONT TOUS RÉDUIT LE BÉNÉFICE NET DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2002 ET QUI SONT TOUS DES MONTANTS QUI NE SONT PAS RÉCURRENTS.

Caractère saisonnier

Étant donné qu'une importante partie des produits de la société repose sur la valeur quotidienne de l'actif géré de fonds communs de placement, la société n'est pas assujettie à de fortes fluctuations saisonnières qui influent sur le bénéfice. En général, la société enregistre des ventes nettes supérieures entre janvier et mars, en raison de la saison RER. Cependant, l'effet immédiat du niveau des ventes sur l'actif géré n'est pas aussi considérable que les oscillations possibles occasionnées par les fluctuations de la valeur marchande. Ainsi, les produits de la société sont fortement liés aux valeurs marchandes.

Acquisitions et intégration

La société a conclu deux acquisitions au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2002. Le 31 janvier 2002, la société, par l'entremise de sa filiale à part entière Unisen Inc. (« Unisen »), a mené à bien l'acquisition de l'entreprise de tenue de registres pour des tiers et d'évaluation de fonds de la Banque Toronto-Dominion pour une contrepartie de 25,5 millions de dollars, y compris les frais d'acquisition de 0,5 million de dollars. La société acquise, dont le siège social est à Toronto, offre des services de tenue de registres d'actionnaires et d'évaluation de fonds à diverses sociétés de gestion de placements. Selon la direction, une partie du prix d'achat sera remboursée à la société en raison d'une disposition de récupération fondée sur les revenus de clients reçus au cours de la période de douze mois terminée le 31 janvier 2003. Ce remboursement du prix d'achat devrait se produire au cours de l'exercice 2003 et sera comptabilisé en tant que moins-value des contrats et des relations avec les clients acquis.

Le 15 septembre 2002, la société, par l'entremise d'Unisen, a acheté toutes les actions en circulation de Jewelstone Systems Inc. (« Jewelstone ») pour une contrepartie de 59,7 millions de dollars, y compris les frais d'acquisition de 0,5 million de dollars, avec la possibilité de paiements supplémentaires jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars payables le 31 décembre 2004 ou plus tôt, à condition que certains objectifs opérationnels soient atteints. Jewelstone, dont le siège social est à Toronto, est un des plus importants fournisseurs de solutions informatiques d'agent des transferts de l'industrie des fonds d'investissement du Canada.

À la suite de ces acquisitions, la direction a décidé de confier les fonctions d'agent des transferts des fonds AGF à Unisen. En outre, la société a commencé à consolider les diverses entreprises de tenue de registres de tiers et d'évaluation de fonds dans un seul endroit et à transférer toutes les activités de son agent des transferts dans une seule plate-forme de technologie de l'information. Cette intégration devrait être terminée en novembre 2004. Pour l'exercice 2002, la société a inscrit des frais d'intégration de 6,5 millions de dollars à l'égard de ce processus.

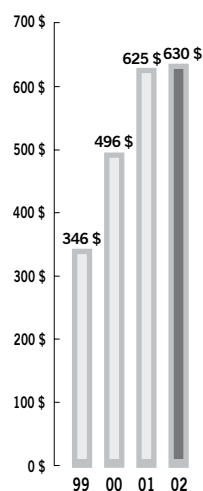
Activités de gestion du patrimoine

Produits

Les produits tirés des activités de gestion du patrimoine se résument comme suit :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

Exercices terminés les 30 novembre	2002		2001		Variation en pourcentage
	Montant	% du total	Montant	% du total	
Frais de gestion et de conseils, montant net	498,4 \$	79,1 %	522,8 \$	83,7 %	(4,7)%
Frais d'administration et autres produits	86,1	13,7 %	70,4	11,3 %	22,2 %
Frais de vente reportés	43,4	6,9 %	30,0	4,8 %	44,9 %
Revenu de placement	2,2	0,3 %	1,5	0,2 %	48,6 %
	630,1 \$	100,0 %	624,7 \$	100,0 %	0,9 %



Produits – Activités de gestion du patrimoine (en millions de dollars)

Frais de gestion et de conseils, montant net

Les produits tirés des frais de gestion et de conseils, déduction faite des frais de placement versés aux sociétés en commandite et autres entités de financement de tiers qui représentaient 24,1 millions de dollars (31,9 millions de dollars en 2001), se sont établis à 498,4 millions de dollars en 2002, soit une baisse de 4,7 %, et comptent pour 79,1 % des produits tirés des activités de gestion du patrimoine. Le montant des frais de gestion et de conseils dépend de la croissance et de la composition de l'actif géré. En vertu des contrats de gestion et de conseils en placement qu'elle a conclus avec chaque fonds commun de placement qu'elle gère, la société reçoit des honoraires mensuels fondés sur un pourcentage déterminé de la valeur quotidienne moyenne de l'actif net de chaque fonds.

Le tableau suivant illustre les variations de la composition de l'actif des fonds communs de placement au cours des deux derniers exercices :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

Exercices terminés les 30 novembre	2002	2001¹⁾	Variation en pourcentage
Actif géré des fonds communs de placement au début de l'exercice	27 827 \$	27 318 \$	1,9 %
Ventes brutes de fonds communs de placement	3 947	6 024	(34,5)%
Rachat de fonds communs de placement	(4 542)	(3 349)	35,6 %
Ventes nettes de fonds communs de placement (rachats)	(595)	2 675	
Moins-value des portefeuilles de fonds	(3 683)	(2 166)	70,0 %
Actif géré des fonds communs de placement à la fin de l'exercice	23 549	27 827	(15,4)%
Actif moyen géré de fonds communs de placement de l'exercice	26 483	27 751	(4,6)%
Rachats (% de l'actif moyen géré de fonds communs de placement)	17,2 %	12,1 %	5,1 %

¹⁾ LES MONTANTS DE 2001 ONT ÉTÉ AJUSTÉS POUR INCLURE LES PORTEFEUILLES HARMONY PAR SUITE D'UN RECLASSEMENT DES STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE DES FONDS.

L'actif géré a diminué de 15,4 % entre le 30 novembre 2001 et le 30 novembre 2002. La variation de l'actif moyen géré de fonds communs de placement a été beaucoup moins prononcée, soit une baisse de seulement 4,6 % de 2001 à 2002. Le recul de 4,7 % du montant net des produits tirés des frais de gestion et de conseils de 2001 à 2002 est conforme au fléchissement de 4,6 % sur 12 mois de l'actif moyen géré de fonds communs de placement.

Le 25 mars 2002, un des sous-conseillers de quatre fonds communs de placement AGF a annoncé la résiliation de ses contrats de services de conseils en placement. Les fonds conseillés par ce sous-conseiller représentaient une importante partie des ventes nettes de fonds communs de placement de la société au premier trimestre de l'exercice 2002.

Le 4 juin 2002, la société a terminé avec succès ses recherches exhaustives afin de remplacer ce sous-conseiller et a nommé la société américaine Harris Associates L.P. en tant que sous-conseiller des Fonds valeur internationale AGF et Fonds valeur internationale RER AGF. En outre, AGF International Advisors Company Limited a été nommée sous-conseiller de la Catégorie de titres internationaux AGF.

Les contrecoups des changements de sous-conseillers jumelés à la faiblesse soutenue des marchés des actions ont entraîné une diminution sur 12 mois des ventes brutes et une augmentation des rachats. Les ventes brutes de fonds communs de placement ont reculé de 34,5 %, pour atteindre 3,9 milliards de dollars en 2002, contre 6,0 milliards de dollars en 2001. Le taux de rachat de fonds communs de placement de la société (rachats exprimés en pourcentage de l'actif moyen géré de l'exercice) a augmenté, passant de 12,1 % pour l'exercice 2001 à 17,2 % pour l'exercice 2002.

La conjoncture économique anémique dans plusieurs pays industrialisés ainsi que les nombreux scandales de sociétés aux États-Unis ont continué d'alimenter la volatilité au sein des marchés des actions mondiaux, qui ont reculé pour la troisième année consécutive au cours de l'exercice 2002 malgré des taux d'intérêt jugulés. La fébrilité des marchés et le malaise des investisseurs ont contribué à la réduction des ventes brutes de fonds communs de placement au sein de toute l'industrie et à la hausse des taux de rachats de fonds.

Les fonds d'actions de la société n'ont pas été exempts des baisses subies sur les marchés mondiaux et la valeur marchande globale de l'actif géré a reculé de 3,7 milliards de dollars durant l'exercice terminé le 30 novembre 2002 en regard de 2,2 milliards de dollars en 2001.

La composition de l'actif géré de fonds communs de placement de la société se résume comme suit :

Pourcentage de l'actif géré aux 30 novembre	2002	2001
Fonds d'actions canadiens	22,2 %	21,0 %
Fonds d'actions américains et internationaux	50,6 %	53,2 %
Fonds équilibrés canadiens	11,5 %	12,2 %
Fonds équilibrés américains et internationaux	4,0 %	4,2 %
Fonds à revenu fixe canadiens	9,6 %	7,5 %
Fonds à revenu fixe internationaux	2,1 %	1,9 %

L'évolution de la composition de l'actif géré en 2002 est surtout attribuable au niveau supérieur de rachats nets de fonds d'actions américains et internationaux comparativement aux autres genres de fonds.

Frais d'administration et autres produits

Les frais d'administration et autres produits ont augmenté de 22,2 %, s'établissant à 86,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002, contre 70,4 millions de dollars un an plus tôt. Le positionnement réussi de la société au sein des marchés des services administratifs de tiers, des clients bien nantis et des clients institutionnels expliquent ces résultats. Ces produits proviennent des sources suivantes :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

Exercices terminés les 30 novembre	2002		2001		Sur douze mois
	Montant	% du total	Montant	% du total	Variation en pourcentage
Frais d'administration de tiers	45,5 \$	52,8 %	30,0 \$	42,6 %	51,5 %
Frais de conseils en placement et autres produits	40,6	47,2 %	40,4	57,4 %	0,5 %
	86,1 \$	100,0 %	70,4 \$	100,0 %	22,2 %

Les activités d'administration de tiers de la société, exploitées par l'entremise d'Unisen au Canada, se sont accrues rapidement en 2002. La croissance des produits est surtout attribuable à l'acquisition des services administratifs de tiers de la Banque Toronto-Dominion et à l'acquisition de Jewelstone. Les clients de cette unité fonctionnelle comprennent certaines des plus importantes institutions financières canadiennes ainsi que des sociétés internationales de gestion du patrimoine.

Unisen offre une vaste gamme de services administratifs et technologiques à ces clients, y compris une plate-forme technologique hautement prisée conçue précisément pour l'industrie des fonds d'investissement du Canada – le système « Unitrax » de Jewelstone. Avec un actif géré de fonds d'environ 149 milliards de dollars pour plus de cinq millions de Canadiens, Unisen possède la taille, la technologie et le personnel nécessaires pour être une source importante en matière de solutions d'impartition pour l'industrie des fonds d'investissement.

L'actif géré pour le compte des clients bien nantis et des clients institutionnels s'élevait à 5,0 milliards de dollars au 30 novembre 2002.

Les produits tirés des services de conseils en placement ont augmenté de 9,0 % en 2002 comparativement à 2001, surtout par suite de la croissance des produits tirés des services de gestion privée des investissements.

Frais de vente reportés

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002, les produits tirés des frais de vente reportés se sont élevés à 43,5 millions de dollars, contre 30,0 millions de dollars en 2001, soit une augmentation de 44,9 %. La société tire des produits des frais de vente reportés au rachat de titres moyennant des frais de vente reportés éventuels (« FR »), pour lesquels la société a déjà versé les commissions de vente au courtier. Le barème des FR commence généralement à 5,5 % du prix de souscription initial des parts de fonds souscrites, si celles-ci sont rachetées au cours des deux premières années, et descend jusqu'à zéro après sept ans. Le taux de rachat supérieur constaté pour l'exercice 2002 a rehaussé les produits tirés des FR. Ces produits devraient être inférieurs pour l'exercice 2003 car les niveaux de rachats de fonds communs de placement seront davantage conformes aux normes historiques.

Charges

Frais de vente et d'administration et frais généraux

Les frais de vente et d'administration et frais généraux, déduction faite des frais de service aux porteurs de parts recouverts des fonds communs de placement, se sont élevés à 130,5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002, soit une hausse de 13,2 % par rapport à 2001. Cette augmentation s'explique par la hausse des frais engagés pour l'exploitation des services administratifs de tiers comme suit :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

Exercices terminés les 30 novembre	2002		2001		Variation en pourcentage
Frais de vente et d'administration et frais généraux					
Exploitation des fonds communs de placement	77,3	\$	81,5	\$	(5,2)%
Autres activités	53,2		33,8		57,4 %
	130,5	\$	115,3	\$	13,2 %

Grâce au contrôle rigoureux des coûts, les frais de vente et d'administration et frais généraux au titre de l'exploitation des fonds communs de placement ont diminué de 5,2 %. Exprimés en pourcentage de l'actif moyen géré, ces frais ont reculé de 0,2 point de base pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002 comparativement à l'exercice précédent, malgré une baisse sur 12 mois de 4,6 % de l'actif moyen géré.

Commissions incitatives

Les commissions incitatives versées aux courtiers en valeurs mobilières ont diminué de 2,7 %, pour s'établir à 127,9 millions de dollars en 2002, contre 131,5 millions de dollars en 2001. Les niveaux des commissions incitatives sont fondés sur le total de l'actif moyen géré ainsi que sur la proportion de l'actif moyen géré de fonds communs de placement vendus moyennant des frais d'acquisition par rapport à ceux comportant des FR et sur la proportion de l'actif moyen géré de fonds d'actions par rapport à l'actif moyen géré de fonds à revenu fixe. Les commissions incitatives en pourcentage de l'actif moyen géré de fonds communs de placement sont passées de 0,47 % en 2001 à 0,48 % en 2002.

Frais de conseils en placement

Les frais de conseils en placement ont diminué de 6,9 %, passant de 48,4 millions de dollars en 2001 à 45,1 millions de dollars en 2002, en raison de la baisse de l'actif géré par des conseillers externes. Les frais de conseils en placement en pourcentage de l'actif moyen géré de la société ont reculé, s'établissant à 17,0 points de base en 2002, contre 17,4 points de base en 2001.

Amortissement des commissions de vente reportées

L'amortissement des commissions de vente reportées s'est accru de 12,7 %, atteignant 114,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002, contre 101,4 millions de dollars l'exercice précédent. En 2002, environ 51 % des ventes de fonds communs de placement de la société ont été effectuées moyennant des FR. Depuis le 1^{er} décembre 1997, la société a financé 713 millions de dollars de commissions de vente à même ses ressources monétaires internes. Ces commissions de vente sont capitalisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR.

Au 30 novembre 2002, le solde non amorti des commissions de vente reportées financées par la société s'élevait à 466,1 millions de dollars, soit une baisse de 13,4 millions de dollars par rapport à 2001. Les frais de vente reportés éventuels à recevoir par la société, si tous les titres comportant des FR sont rachetés, étaient estimés à environ 602 millions de dollars au 30 novembre 2002.

Amortissement des contrats et des relations avec les clients et des contrats de services de conseils en placement

L'amortissement des contrats et des relations avec les clients et des contrats de services de conseils en placement s'est élevé à 15,7 millions de dollars en 2002, contre 2,6 millions de dollars en 2001. Cette augmentation s'explique par l'ajout de contrats et de relations avec des clients de 25,5 millions de dollars par suite de l'acquisition en janvier 2002 des services administratifs de tiers de la Banque Toronto-Dominion et du reclassement de 46,9 millions de dollars de contrats de gestion en contrats de services de conseils en placement. Ces actifs incorporels sont amortis sur leur durée de vie utile prévue, qui s'échelonne entre 5 et 15 ans.

Amortissement de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion

L'amortissement de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion était néant pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002, contre 47,9 millions de dollars en 2001 par suite de l'adoption, le 1^{er} décembre 2001, du chapitre 3062 du Manuel de l'ICCA, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Il a été établi que les contrats de gestion avaient une durée de vie indéfinie et la valeur comptable de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion n'est pas assujettie à l'amortissement. Elle doit toutefois faire l'objet d'un test de dépréciation annuellement et être réduite du montant de toute perte de valeur décelée.

Amortissement des immobilisations et d'autres actifs incorporels

L'amortissement des immobilisations et d'autres actifs incorporels a augmenté, passant de 13,8 millions de dollars en 2001 à 17,3 millions de dollars en 2002. Les achats d'immobilisations et d'autres actifs incorporels continuent d'être au-dessus des niveaux historiques car la société consolide et accroît ses services administratifs de tiers par l'entremise d'Unisen.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs sont passés de 15,5 millions de dollars en 2001 à 9,3 millions de dollars en 2002, par suite de la diminution des emprunts bancaires et des billets à payer en cours durant l'exercice. La société a utilisé son crédit renouvelable pour quatre placements importants durant l'exercice. Le tableau suivant illustre le montant en espèces requis pour chaque placement :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

Acquisition des services administratifs de tiers de la Banque Toronto-Dominion	25,5	\$
Acquisition de Jewelstone Systems Inc.	42,8	
Participation supplémentaire dans NCL	8,0	
Dépôt au titre d'une participation supplémentaire dans Smith & Williamson Holdings Limited	70,0	

À la fin de l'exercice, les emprunts bancaires de la société avaient augmenté d'un montant net de 69,6 millions de dollars. Cependant, la majorité de cette hausse a eu lieu au quatrième trimestre en raison des acquisitions de Jewelstone et de Smith & Williamson.

À part les swaps de taux d'intérêt qui fixent les taux d'intérêt à 5,53 % par année sur une tranche d'environ 55,5 millions de dollars du solde du prêt non remboursé, les taux d'intérêt à l'égard des emprunts bancaires étaient variables selon les taux des acceptations bancaires.

Frais d'intégration

Durant l'exercice, la société a commencé à consolider les diverses entreprises de tenue de registres de tiers et d'évaluation de fonds dans un seul endroit et à concevoir un plan pour déplacer toutes les activités de son agent des transferts dans une seule plate-forme de technologie de l'information. Cette intégration devrait être terminée en novembre 2004. La société a inscrit des frais d'intégration de 6,5 millions de dollars à l'égard de ce processus.

Moins-value des placements à court terme

Les placements à court terme, surtout constitués de capitaux de lancement pour certains fonds communs de placement lancés par la société, sont comptabilisés au moindre du coût d'acquisition et de la valeur marchande. En raison du ralentissement des marchés des actions, la société a inscrit une moins-value de 1,4 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002 afin de ramener la valeur comptable de ses placements à court terme à leur valeur marchande au 30 novembre 2002.

Activités de société de fiducie

Au cours de l'exercice, l'actif de la Compagnie de Fiducie AGF (la « société de fiducie ») a fortement augmenté. Par suite du succès retentissant du Programme de prêts-RER, la société de fiducie a bonifié le programme pour la saison RER 2003. De nouveaux produits de prêts investissement ont également aidé la société de fiducie à compléter sa gamme de produits. La société de fiducie continue de concevoir et de mettre au point des produits qui conviennent aux conseillers financiers et à leurs clients.

Le bénéfice avant impôts de la société de fiducie pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002 s'est établi à 1,0 million de dollars, contre 1,4 million de dollars pour l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts ont atteint 6,4 millions de dollars, soit une hausse de 2,9 millions de dollars, principalement en raison des charges d'exploitation nécessaires pour les nouveaux produits. Le revenu net de placement s'est accru de 78,1 % pour s'établir à 7,9 millions de dollars pour l'exercice, grâce à une forte croissance de l'actif. La société de fiducie a étayé sa politique de gestion de risque lié aux taux d'intérêt en concluant des swaps de taux d'intérêt. Ces derniers ont considérablement atténué les variations des taux d'intérêt sur la société de fiducie.

La croissance du marché des prêts hypothécaires s'est maintenue au cours de l'exercice et les avoirs hypothécaires ont augmenté de 13,7 % pour atteindre 204,3 millions de dollars, dont 64,3 % étaient assurés. Les prêts à intérêts conventionnels nets non comptabilisés se sont élevés à 0,5 million de dollars, soit 0,25 % du total du portefeuille de titres hypothécaires. La provision générale pour pertes sur prêts hypothécaires s'est établie à 725 000 \$, contre 630 000 \$.

Le Programme de prêts investissement, qui permet à des clients d'emprunter afin d'investir dans des fonds communs de placement AGF et de tiers, a poursuivi sa croissance vigoureuse en 2002, le portefeuille de prêts investissement s'étant apprécié, passant de 23,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001 à 67,2 millions de dollars au 30 novembre 2002.

Le Programme de prêts-RER, lancé en décembre 2001, a suscité des avances de 148,9 millions de dollars pour sa première année, soit bien au-delà des prévisions initiales de la direction. Le portefeuille de prêts-RER s'élevait à 111,3 millions de dollars au 30 novembre 2002. La provision générale pour pertes sur prêts-RER s'établissait à 1,1 million de dollars au 30 novembre 2002, soit 0,9 % du portefeuille de prêts-RER. La société de fiducie a amélioré son système de demandes en ligne pour la saison RER 2003 et a élargi le genre d'investissements admissibles en vertu de ce programme.

Le bilan de la société de fiducie a fortement augmenté au cours du dernier exercice, et sa situation financière est demeurée solide. L'actif total s'est accru de 110,3 % pour atteindre 511,7 millions de dollars au 30 novembre 2002. Le ratio actif-capital de la société de fiducie s'établissait à 16,3, contre 13,1 fois au 30 novembre 2001, ce qui représente 92,8 % des ratios autorisés de la société de fiducie. La société de fiducie a augmenté son capital-actions émis et en circulation de 11,7 millions de dollars durant l'exercice afin de soutenir les niveaux d'actif supérieurs. Après le 30 novembre 2002, la société de fiducie a reçu une souscription supplémentaire de 4,0 millions de dollars pour son capital-actions et le conseil d'AGF s'est engagé à fournir davantage de capital à la société de fiducie. Le ratio de capital axé sur les risques de la société de fiducie était de 11,9 % au 30 novembre 2002. Les liquidités étaient élevées, et se composaient d'une encaisse et de placements à court terme de 116,3 millions de dollars au 30 novembre 2002, ce qui permet à la société de fiducie d'honorer sans difficulté la totalité de ses obligations financières.

Impôts sur les bénéfices

La société a enregistré une charge d'impôts sur les bénéfices de 43,6 millions de dollars en 2002, contre un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 14,9 millions de dollars en 2001. Les facteurs qui ont grandement influé sur le taux d'imposition réel de la société pour les exercices 2002 et 2001 se résument comme suit :

	2002	2001
Taux d'imposition des sociétés canadiennes	38,8 %	42,0 %
Variations des taux futurs d'imposition fédéral et provincial	(1,4)	(53,3)
Dons de bienfaisance déductibles	(5,7)	-
Écart des taux sur les bénéfices des filiales	(5,0)	(5,7)
Amortissement des actifs incorporels	(0,8)	5,4
Autres	0,8	1,6
Taux d'imposition réel	26,7 %	(10,0)%

En 2001, la modification de la méthode de comptabilisation des impôts sur les bénéfices et la réduction des taux futurs d'imposition fédéral et provincial ont diminué les impôts sur les bénéfices de 73,4 millions de dollars et le taux d'imposition réel de 53,3 %. Il n'y a pas eu de crédit important comparable sur les impôts sur les bénéfices en 2002. Le taux d'imposition des sociétés canadiennes prévu par la loi a été réduit, s'établissant à 38,8 % pour l'exercice 2002, contre 42,0 % pour l'exercice 2001.

Au cours de l'exercice, la société a utilisé les dons de bienfaisance déductibles qui ont donné lieu à un avantage fiscal net d'environ 9,3 millions de dollars. Un tel avantage fiscal pourrait ne pas se reproduire en 2003.

Au 30 novembre 2002, les passifs d'impôts futurs s'élevaient à 272,2 millions de dollars, contre 266,8 millions de dollars au 30 novembre 2001. Environ 52,4 % (54,9 % en 2001) du solde résulte d'une déduction à l'égard de l'impôt du montant total des commissions de vente versées au cours d'une année, même si, sur le plan comptable, l'amortissement de ces commissions de vente est réparti sur six à huit ans. Le reste des passifs d'impôts futurs est principalement lié à l'effet du regroupement d'entreprises où la valeur comptable des éléments d'actif et de passif acquis diffère de sa valeur fiscale.

Liquidités et ressources en capital

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation) ont atteint 266,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002, contre 284,4 millions de dollars un an plus tôt, soit une diminution de 17,9 millions de dollars ou 6,3 %.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation disponibles de la société (c'est-à-dire les flux de trésorerie liés à l'exploitation moins les commissions de vente versées) se sont établis à 165,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002, contre 98,2 millions de dollars en 2001. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation disponibles ainsi qu'une augmentation nette de la dette à long terme de 59,5 millions de dollars ont servi principalement à financer les éléments suivants :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

Acquisitions et placements	146,3	\$
Achat d'immobilisations et d'autres actifs incorporels	26,1	
Versement de dividendes	23,0	

Le ratio dette à long terme-capitaux propres de la société a augmenté légèrement, passant de 0,22 : 1 au 30 novembre 2001 à 0,25 : 1 au 30 novembre 2002. Durant l'exercice, la dette à long terme de la société s'est accrue de 59,5 millions de dollars, en grande partie pour fournir les liquidités nécessaires aux acquisitions et aux placements totalisant 146,3 millions de dollars. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation disponibles de la société demeurent solides et pourraient permettre un remboursement important de la dette à long terme au cours de l'exercice 2003.

L'encaisse et les placements à court terme consolidés s'élevaient à 144,7 millions de dollars au 30 novembre 2002, contre 52,8 millions de dollars un an plus tôt. La majorité de la hausse résulte d'une augmentation de 87,0 millions de dollars de l'encaisse de la société de fiducie. Au cours des deux derniers exercices, la Compagnie de Fiducie AGF a considérablement rehaussé ses programmes de prêts investissement et de prêts-RER et elle augmente donc son encaisse avant la saison RER en prévision du financement de ces prêts.

La société dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de 10 ans, au taux d'intérêt préférentiel, totalisant 175,0 millions de dollars (qui reculera à 150,0 millions de dollars au 30 juin 2003) dont 51,2 millions de dollars étaient inutilisés au 30 novembre 2002, et qu'elle peut utiliser pour faire face à ses besoins d'exploitation ou d'investissement. La société prévoit que les flux de trésorerie liés à l'exploitation ainsi que la facilité de crédit à terme renouvelable lui permettront d'exécuter son plan d'affaires, de financer les commissions de vente, de satisfaire aux exigences réglementaires, de rembourser sa dette, de répondre aux besoins de dépenses en capital et de payer des dividendes trimestriels.

Activités de couverture

La société a conclu trois swaps de taux d'intérêt qui arrivent à échéance entre le 28 octobre 2007 et le 27 janvier 2008. Ces swaps convertissent les taux d'intérêt variables payés par la société sur une tranche de 49,5 millions de dollars de l'emprunt à terme renouvelable en taux d'intérêt fixes d'environ 5,53 % par an. Si ces swaps avaient été liquidés le 30 novembre 2002, la société aurait eu à payer environ 2,0 millions de dollars à la contrepartie.

La société a également conclu des contrats d'instruments dérivés afin de couvrir sa position de change à l'égard de ses placements étrangers :

- un contrat de change visant la vente, le 22 avril 2003, de 44 545 000 £, au taux de change moyen de 2,3609, pour la somme de 105 166 000 \$CA; et
- un swap de devises qui expire le 29 novembre 2004. Ce contrat permet de convertir les taux d'intérêt variables imputés sur une somme de 3 293 000 \$CA qui correspondent aux taux des acceptations bancaires à trois mois en un taux d'intérêt fixe de 0,67 % par année sur la somme de 256 000 000 ¥.

Risque de change

La société s'expose au risque de change surtout du fait qu'elle détient des portefeuilles de valeurs mobilières américaines et internationales au sein des fonds communs de placement gérés. Les variations de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises feront fluctuer la valeur en dollars canadiens de l'actif géré étranger sur lequel les frais de gestion de la société sont calculés. La société surveille ce risque de près mais en raison de la gestion active de ces fonds, elle ne croit pas que la couverture de ces mouvements du dollar canadien contre ce risque soit nécessaire. De temps à autre, les fonds AGF eux-mêmes peuvent conclure des contrats de change aux fins de couverture des valeurs mobilières américaines et internationales détenues au sein de ces fonds.

La société est assujettie à un risque de change peu important à l'égard de ses filiales étrangères intégrées d'Irlande et de Singapour qui fournissent des services de conseils en placement. Ces filiales sont exposées à un risque de monnaie locale minime, leurs produits étant calculés en dollars canadiens et les charges en monnaie locale étant relativement peu élevées.

La société couvre activement son exposition nette en livres sterling découlant de sa participation dans la société associée, tel qu'il est décrit dans la section précédente, Activités de couverture. Les flux de trésorerie provenant de cette participation n'ont pas été importants en 2002 et ne sont pas couverts.

Risque de taux d'intérêt

La société s'expose au risque de variations des taux d'intérêt à l'égard d'une tranche de 190,7 millions de dollars de la dette à long terme à taux variable. Une variation de 1 % des taux d'intérêt variables sur cette dette en 2002 aurait occasionné un changement de 1,8 million de dollars des intérêts débiteurs pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002. Une telle variation des taux d'intérêt n'aurait pas d'effet important sur la juste valeur de la dette à long terme ou sur les résultats d'exploitation de la société.

Risque de marché

La société tire des produits des frais de gestion et de conseils qui sont assujettis au risque de marché, car ils se fondent sur la valeur de l'actif géré. Pour l'exercice 2002, la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré a reculé de 4,6 % et les produits tirés des frais de gestion et de conseils, montant net, ont régressé de 4,7 %. La société ne couvre pas ce risque, car les portefeuilles de fonds communs de placement sont gérés activement afin de maximiser leur valeur pour les porteurs de parts.

La société s'expose au risque du marché en raison des placements à court terme de 19,9 millions de dollars, surtout constitués de capitaux de lancement pour certains fonds communs de placement lancés par la société. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût d'acquisition et de la valeur marchande et ont été réduits à la valeur marchande au quatrième trimestre de l'exercice 2002.

Stratégie d'entreprise

En 2003, la société se concentrera sur le raffermissement de sa gestion du patrimoine tout en continuant de diversifier ses sources de produits, par secteur et par pays.

L'objectif de croissance de la part de marché du côté des fonds communs de placement sera étayé par des stratégies de conservation de l'actif, et de vente, des bonifications de produits, l'affermissement de la marque et l'établissement de relations stratégiques avec des distributeurs clés. La transition récemment réussie vers de nouveaux portefeuilles sera soutenue par un processus rigoureux de suivi des portefeuilles afin d'assurer des rendements de fonds supérieurs à la moyenne. Les produits et services, y compris ceux offerts par la société de fiducie, continueront d'être étoffés au sein du continuum du patrimoine pour répondre aux besoins des épargnants et des conseillers à toutes les étapes de leur vie d'investisseur.

Afin de toujours diversifier ses sources de produits, la société privilégiera essentiellement l'intégration des capacités d'administration et de systèmes au sein d'Unisen pour pouvoir profiter pleinement de la tendance d'impartition des fonctions administratives au sein de l'industrie des fonds d'investissement. Des initiatives à l'échelle mondiale favoriseront la gestion du patrimoine et les activités d'administration de tiers dans des marchés qui, selon la direction, ont un potentiel de croissance supérieure à la moyenne.

Événement postérieur à la date du bilan

Le 2 décembre 2002, la fusion de NCL (Securities) Limited (« NCL ») et de Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL ») et la souscription en argent liquide par la société de 70,0 millions de dollars en nouveau capital dans la société agrandie ont été menées à bien. Avant la fusion et la souscription, la société détenait 43,5 % de NCL. Par suite de la souscription, la société détenait une participation de 30,0 % dans la société fusionnée qui offre des services de gestion des investissements de particuliers, de consultation financière et de comptabilité au Royaume-Uni. La souscription au capital de 70,0 millions de dollars a été inscrite comme dépôt au titre des autres participations au 30 novembre 2002. La société prévoit réaliser un gain après impôts de 10 millions de dollars après avoir remis ses actions de NCL dans le cadre de l'offre de S&WHL.

Perspectives

La société entrevoit des défis et des occasions en 2003. Comme toutes les sociétés de gestion de placements, le rendement des marchés des actions mondiaux influera considérablement sur les résultats financiers de la société. Au cours des dernières années, AGF a pris des mesures importantes pour diversifier ses sources de produits dans d'autres marchés à forte croissance et dans des activités commerciales complémentaires qui ne sont pas assujetties aux fluctuations des marchés.

À court terme, les marchés des capitaux devraient être volatils. Cependant, la diminution de risques géopolitiques internationaux et des signes plus évidents de reprise économique, notamment aux États-Unis, devraient raffermir les marchés. Tant que les marchés boursiers ne connaîtront pas un élan haussier soutenu, les épargnants privilégieront probablement les fonds de titres à revenu fixe, les fonds équilibrés et les nouveaux produits dérivés protégeant le capital et liés aux marchés. Au fur et à mesure que la reprise économique se consolidera, les épargnants devraient progressivement investir dans des placements en actions. Ces facteurs avantageront les ventes de fonds communs de placement et l'actif géré de la société qui, à leur tour, influenceront sur ses produits et son bénéfice. Malgré ces perspectives, la direction croit que le premier semestre de l'exercice 2003 sera difficile et que le bénéfice net et les flux de trésorerie liés à l'exploitation ne devraient pas croître avant que les marchés des actions mondiaux ne se soient redressés.

Unisen devrait atteindre son objectif, à savoir l'achèvement de l'intégration de ses activités d'exploitation, y compris le déménagement de tout le personnel dans un seul endroit à Mississauga, en Ontario, et la conversion de tous les clients d'agent des transferts sur la plate-forme Unitrax de Jewelstone d'ici la fin de l'exercice 2004. Selon la société, Unisen réussira d'importantes synergies d'exploitation et économies une fois l'intégration terminée.

La tendance aux regroupements devrait continuer de dominer l'industrie, car les sociétés de services financiers veulent faire d'importantes économies d'échelle ou accéder à d'autres réseaux de distribution. La société estime être bien positionnée pour relever les défis d'un marché en pleine évolution; tout comme elle a accueilli le concept de continuum du patrimoine et pris les mesures nécessaires pour offrir les services et produits qui répondent aux préférences changeantes des épargnants. D'autre part, la société respectera son engagement à établir la marque AGF, à maîtriser rigoureusement les coûts, à obtenir des rendements de fonds solides et à offrir un niveau supérieur de service à la clientèle. Enfin, les investissements de la société en Irlande, au Royaume-Uni, à Singapour et au Japon raffermissent les bases d'une croissance future dans des marchés qui ont un potentiel de croissance supérieure à la moyenne.

Prises de position récentes en comptabilité

Options sur actions

En janvier 2002, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a approuvé la modification apportée au chapitre 3870 du Manuel, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Celle-ci entre en vigueur pour l'exercice 2003 de la société. En vertu de cette modification, la société doit présenter le bénéfice net pro forma et le résultat par action pro forma comme si elle avait comptabilisé le coût de la rémunération à base d'actions au moyen de la méthode de la juste valeur. Ces résultats seront présentés pour les options octroyées au cours de l'exercice 2003. La juste valeur des options octroyées sera déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options, et les hypothèses importantes implicites à l'établissement de la juste valeur seront présentées.

Conversion des devises étrangères et relations de couverture

En novembre 2001, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a approuvé la modification apportée au chapitre 1650 du Manuel, « Conversion des devises étrangères », et a établi une nouvelle note d'orientation sur les relations de couverture. La modification entre en vigueur pour l'exercice 2003 de la société. En vertu de la modification, la société doit éliminer le report et l'amortissement des gains et pertes de change non matérialisés sur les éléments monétaires d'actif et de passif, et doit indiquer les gains et pertes de change pris en compte dans la détermination du bénéfice net. La note d'orientation sur les relations de couverture, qui entrera en vigueur pour l'exercice 2004 de la société, porte sur l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture et exige la cessation de la comptabilité de couverture si les conditions d'application ne sont pas appliquées la première fois. L'effet des modifications de ces conventions comptables n'a pas encore été déterminé.

Énoncés prospectifs

La présente analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation contient des énoncés prospectifs fondés sur l'opinion et les attentes de la direction, qui sont par nature soumis à des incertitudes et à des risques indépendants de la volonté de la société. Ces incertitudes et ces risques comprennent la conjoncture économique, l'instabilité du marché, les mouvements des taux d'intérêt et des devises, les événements politiques, les modifications réglementaires et les nouvelles démarches des concurrents. Les résultats réels peuvent différer de façon appréciable de ceux envisagés dans les énoncés prospectifs.

gouvernance d'entreprise

Instances dirigeantes

La société et ses filiales en exploitation sont inscrites auprès d'un ou de plusieurs organismes de réglementation. L'obligation principale des dirigeants de la société et de ses filiales est de se conformer aux directives énoncées par ces autorités, qui vont de règlements spécifiques à des énoncés de principes généraux reposant sur des responsabilités morales. Ces organismes de réglementation comprennent :

- Les commissions provinciales des valeurs mobilières;
- L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières;
- La Bourse de Toronto;
- Le Bureau du surintendant des institutions financières;
- The Securities and Exchange Commission (Washington, D.C.);
- La Banque centrale d'Irlande; et
- Les autorités monétaires de Singapour.

Code de déontologie

Tous les administrateurs, dirigeants et employés de la société et de ses filiales sont tenus d'observer un code de déontologie qui édicte les normes professionnelles auxquelles ils doivent se conformer. Il est extrêmement important d'observer les directives énoncées dans ce code de déontologie et toute violation de l'un ou l'autre de ces articles sera sanctionnée par un avertissement, une réévaluation des responsabilités, une suspension des fonctions ou un licenciement, avec ou sans avis préalable, selon les circonstances. Le code de déontologie contient des règlements spécifiques dans le cas de conflits d'intérêts, de renseignements confidentiels, d'opérations d'initiés, d'opérations personnelles par les portefeuillistes et ceux qui pourraient avoir accès à des renseignements utilisés dans les prises de décision en matière d'investissement, et d'autres aspects. Le code de déontologie peut, de temps à autre, être complété par des circulaires administratives distribuées aux administrateurs, dirigeants et employés, clarifiant certains articles ou ajoutant certaines clauses au code de déontologie.

Conseils d'administration

1.

Description et responsabilité des conseils d'administration

Le conseil d'administration de la société a une responsabilité de gérance dont il s'acquitte en offrant des conseils et des directives concernant les plans d'entreprise de la société et en supervisant les activités de ses filiales. Les conseils d'administration des diverses filiales sont chargés de réviser et de superviser les plans stratégiques de ces sociétés. Dans l'exercice de ses fonctions, le conseil d'administration de la société nomme le chef de la direction et rencontre les cadres supérieurs régulièrement pour recevoir les rapports relatifs aux activités de la société et les examiner. Le conseil d'administration s'attend à ce que ces rapports soient exhaustifs, exacts et opportuns. Outre ses fonctions d'approuver certaines initiatives, le conseil reçoit les rapports annuels et intermédiaires à l'intention des actionnaires, y compris les états financiers intermédiaires et annuels, et les approuve.

2.

Composition des conseils d'administration

Les conseils d'administration de la société et de la Compagnie de Fiducie AGF sont principalement composés de membres non apparentés à la société et à ses filiales, ce qui signifie qu'ils n'ont aucun intérêt ni aucune participation dans les affaires de la société ou aucune relation qui pourrait être perçue comme entravant de façon importante leur capacité d'agir au mieux des intérêts de la société, autre que leur intérêt lié à la possession d'actions. Ces administrateurs sont Douglas L. Derry, Stuart E. Eagles, David King, William Morneau et Winthrop H. Smith, Jr., qui a été nommé administrateur de la société le 25 avril 2002. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2002, le conseil d'administration de la société s'est réuni 10 fois.

3.

Conseils d'administration des fonds communs de placement

Les conseils d'administration des fonds communs de placement sont entièrement distincts et indépendants des conseils d'administration de la société et de ses filiales (exception faite de deux représentants). Ces conseils représentent les actionnaires et les porteurs de parts. Les administrateurs des fonds qui sont des sociétés sont élus par les actionnaires et ont entre autres la responsabilité légale d'approuver la nomination des portefeuillistes. M. John B. Newman, administrateur indépendant, est le président de ces conseils.

Aucune loi n'impose qu'une fiducie de fonds communs de placement ait un conseil d'administration. Néanmoins, dès les années 80, la société a constaté le désir des porteurs de parts d'avoir un conseil d'administration indépendant afin de bénéficier de conseils en matière de fiducie de fonds. De ce fait, les administrateurs des fonds de société sont maintenant nommés administrateurs de ces fonds.

4.

Représentation au conseil d'administration et indépendance par rapport à la direction

M. C. Warren Goldring, président du conseil de la société, détient, directement ou indirectement, 80 % des actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote en circulation de la société. Il est donc l'« actionnaire principal ». M. W. Robert Farquharson, vice-président du conseil de la société et chef des investissements, détient, directement ou indirectement, 20 % des actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote en circulation. Chacun d'entre eux détient également un nombre important d'actions de catégorie B sans droit de vote. MM. Goldring et Farquharson exercent leur fonction au conseil d'administration de la société en tant que représentants de la direction, avec M. Blake C. Goldring, chef de la direction de la société. Tous les autres membres du conseil d'administration de la société sont des administrateurs non apparentés, c'est-à-dire qu'ils ne possèdent aucun intérêt dans les affaires de la société ou n'ont aucune relation avec l'actionnaire principal de la société ou une des filiales de l'actionnaire principal (outre le fait, pour certains administrateurs, de siéger aux conseils d'administration d'autres sociétés contrôlées directement ou indirectement par M. Goldring).

5.

Comités du conseil d'administration de la société

Les administrateurs non apparentés qui exercent leur fonction de président des comités du conseil d'administration sont chargés de diriger les réunions du comité au cours desquelles certains sujets en rapport avec les responsabilités du comité sont abordés. Le conseil d'administration de la société compte trois comités, qui sont tous trois composés principalement d'administrateurs non apparentés : le comité de vérification, le comité de gouvernance d'entreprise et le comité de la rémunération.

Le comité de vérification

Dans la mesure où il le juge nécessaire, le comité de vérification procède à des enquêtes et à des prises de renseignements auprès de la direction et des vérificateurs internes et externes afin de déterminer si la société et ses filiales utilisent des systèmes de contrôle internes conformes aux exigences établies par les règlements et par la loi. Les contrôles internes sont examinés et évalués par les vérificateurs internes de la société. Le comité de vérification examine les états financiers annuels et intermédiaires et fait rapport au conseil d'administration qui approuve les états financiers. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2002, le comité de vérification s'est réuni quatre fois. Ces réunions comprenaient des séances auxquelles la direction n'était pas présente.

Le comité de gouvernance d'entreprise

Le comité de gouvernance d'entreprise est chargé de définir la politique de la société en matière de gouvernance d'entreprise et travaille activement pour s'assurer que la société respecte les directives en matière de gouvernance d'entreprise. Le comité examine périodiquement tous les aspects liés à la gouvernance d'entreprise et fait part de ses recommandations au conseil d'administration. Il établit les attributions des membres du conseil d'administration et, en tant que comité des désignations des nouveaux membres du conseil d'administration, a établi des critères appropriés en ce qui concerne les nouveaux administrateurs à présenter au conseil d'administration. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2002, le comité de gouvernance d'entreprise s'est réuni trois fois. Ces réunions comprenaient des séances auxquelles la direction n'était pas présente.

Le comité de rémunération

Le comité de rémunération est chargé d'évaluer et d'approuver les salaires de base, les primes, les mesures d'encouragement à long terme, les prestations de retraite et autres avantages accordés aux dirigeants. Le comité de rémunération évalue aussi les processus et politiques pour établir les niveaux de rémunération et d'avantages, incluant l'octroi d'options sur actions. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2002, le comité de rémunération s'est réuni trois fois.

6.

Orientation et formation

La société a mis en place un système d'orientation et de formation continue à l'intention de ses administrateurs. Dans le cadre de ce programme, la société offre aux administrateurs des mises à jour sur les fonds communs de placement et sur l'industrie des services financiers, des séances d'information sur les pratiques de l'industrie en rapport avec la gouvernance d'entreprise, ainsi que d'autres renseignements pertinents.

7.

Communication aux actionnaires

La société estime que communiquer avec les actionnaires et recueillir leurs commentaires est un aspect essentiel, compte tenu de leur intérêt dans les affaires de la société et l'importance pour les actionnaires de s'assurer que les cours et les volumes échangés des actions de catégorie B sans droit de vote de la société ne souffrent pas d'un manque de communication sur le marché. Le secrétaire général ou un autre dirigeant de la société est chargé de répondre aux questions des actionnaires de façon ponctuelle.

rapport des vérificateurs

LE 17 JANVIER 2003

Aux actionnaires de La Société de Gestion AGF Limitée

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Société de Gestion AGF Limitée aux 30 novembre 2002 et 2001 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 novembre 2002 et 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Toronto, Canada

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Bilans consolidés

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Aux 30 novembre	2002	2001
ACTIF		
Activités de gestion du patrimoine		
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	8 501 \$	1 445 \$
Placements à court terme	19 884	22 021
Comptes débiteurs et charges payées d'avance	55 911	56 042
	84 296	79 508
Participation dans une société associée (notes 6 et 20)	35 909	27 435
Autres participations (note 20)	78 806	8 811
Contrats de gestion (note 2)	473 670	473 670
Contrats et relations avec des clients et contrats de services de conseils en placement, déduction faite de l'amortissement cumulé de 18 913 \$ (3 211 \$ en 2001) (note 2)	126 611	82 069
Commissions de vente reportées, déduction faite de l'amortissement cumulé de 453 907 \$ (339 698 \$ en 2001)	466 050	479 409
Immobilisations et autres actifs incorporels (note 10)	53 850	37 617
Écart d'acquisition (note 2)	144 015	114 260
	1 463 207	1 302 779
Activités de société de fiducie		
Encaisse et dépôts à terme	116 324	29 355
Comptes débiteurs et autres éléments d'actif	7 755	5 569
Placements	4 855	4 843
Prêts hypothécaires et personnels	382 779	203 544
	511 713	243 311
	1 974 920 \$	1 546 090 \$

Bilans consolidés

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Aux 30 novembre

2002

2001

PASSIF

Activités de gestion du patrimoine

Passif à court terme

Comptes créditeurs et charges à payer

52 867 \$

62 296 \$

Partie de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 14)

40 369

48 896

Impôts sur les bénéfices à payer

8 984

7 762

102 220

118 954

Dette à long terme (note 14)

224 995

165 481

Parts de participation (note 15)

6 157

6 157

Impôts futurs [note 9 c)]

272 197

266 834

Avantages incitatifs relatifs à un bail

1 441

–

Obligations découlant de contrats de location-acquisition

408

–

Part des actionnaires sans contrôle dans la filiale

–

83

607 418

557 509

Activités de société de fiducie

Comptes créditeurs et charges à payer

10 868

5 428

Dépôts

469 068

218 446

479 936

223 874

CAPITAUX PROPRES

Capital-actions (note 7)

390 840

361 401

Bénéfices non répartis

495 819

402 964

Écart de conversion

907

342

887 566

764 707

1 974 920 \$

1 546 090 \$

Approuvé par le conseil d'administration,



C. Warren Goldring
administrateur



Douglas L. Derry
administrateur

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Résultats consolidés

(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Exercices terminés les 30 novembre	2002		2001	
Produits				
Activités de gestion du patrimoine				
Frais de gestion et de conseils, montant net	498 400	\$	522 766	\$
Frais d'administration et autres produits	86 071		70 417	
Frais de vente reportés	43 477		30 000	
Revenu de placement	2 200		1 480	
	630 148		624 663	
Intérêts, dividendes et frais d'administration de la société de fiducie	23 955		15 331	
	654 103		639 994	
Charges				
Activités de gestion du patrimoine				
Frais de vente et d'administration et frais généraux	130 502		115 316	
Commissions incitatives	127 873		131 468	
Frais de services de conseils en placement	45 057		48 395	
Amortissement des commissions de vente reportées	114 209		101 369	
Amortissement des contrats et des relations avec des clients et des contrats de services de conseils en placement	15 702		2 575	
Amortissement de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion	–		47 925	
Amortissement des immobilisations et d'autres actifs incorporels (note 10)	17 270		13 776	
Intérêts débiteurs	9 256		15 462	
Frais d'intégration (note 19)	6 500		(1 334)	
Réduction de la valeur des placements à court terme	1 364		2 747	
	467 733		477 699	
Activités de la société de fiducie				
Intérêts sur les dépôts	14 143		9 652	
Frais d'administration et frais généraux	7 402		3 985	
Provision pour pertes sur prêts	1 424		252	
	22 969		13 889	
	490 702		491 588	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	163 401		148 406	
Impôts sur les bénéfices (note 9)				
Exigibles	52 695		32 968	
Futurs	(9 050)		(47 835)	
	43 645		(14 867)	
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	119 756		163 273	
Part des actionnaires sans contrôle de la perte d'une filiale	83		481	
Bénéfice net de l'exercice	119 839	\$	163 754	\$
Bénéfice par action [notes 2 et 7 f)]				
<i>De base</i>	1,34	\$	1,84	\$
<i>Dilué</i>	1,30	\$	1,79	\$

Bénéfices non répartis consolidés

(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Exercices terminés les 30 novembre	2002	2001
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	402 964 \$	258 838 \$
Bénéfice net de l'exercice	119 839	163 754
	522 803	422 592
Déduire		
Dividendes sur les actions de catégorie A et actions de catégorie B (25,5 ¢ par action; 22 ¢ par action en 2001)	22 967	19 577
Excédent payé sur le cours d'émission moyen des actions de catégorie B achetées aux fins d'annulation	4 017	51
	26 984	19 628
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	495 819 \$	402 964 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Flux de trésorerie consolidés

(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Exercices terminés les 30 novembre	2002		2001	
Activités d'exploitation				
Bénéfice net de l'exercice	119 839	\$	163 754	\$
Éléments sans incidence sur les liquidités				
Amortissement des commissions de vente reportées	114 209		101 369	
Amortissement des contrats et des relations avec des clients et des contrats de services de conseils en placement	15 702		2 575	
Amortissement de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion	–		47 925	
Amortissement des immobilisations et d'autres actifs incorporels	17 270		13 776	
Impôts futurs	(9 050)		(47 835)	
Autres	8 478		2 806	
	266 448		284 370	
Augmentation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation	(701)		(30 978)	
	265 747		253 392	
Activités de financement				
Variation nette des actions de catégorie B	(2 950)		134 472	
Dividendes	(22 967)		(19 577)	
Augmentation (diminution) des emprunts bancaires	69 600		(193 200)	
Diminution des billets et des versements à payer	(15 236)		(15 992)	
Augmentation des avantages incitatifs relatifs à un bail	1 441		–	
Augmentation des dépôts de société de fiducie	250 622		61 458	
	280 510		(32 839)	
Activités d'investissement				
Commissions de vente reportées payées	(100 850)		(186 158)	
Dépôt au titre d'une participation dans une société associée (note 20)	(69 995)		–	
Acquisition d'une filiale, déduction faite de l'encaisse acquise (note 5)	(42 822)		–	
Acquisition des services administratifs de tiers (note 4)	(25 506)		–	
Participation dans une société associée (note 6)	(7 951)		(11 237)	
Achat d'immobilisations et d'autres actifs incorporels	(26 057)		(24 240)	
Achat de titres	(575)		(8 045)	
Vente de titres – Activités de société de fiducie	–		1 245	
Augmentation des prêts hypothécaires et personnels de société de fiducie	(180 613)		(46 394)	
	(454 369)		(274 829)	
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces durant l'exercice	91 888		(54 276)	
Solde des espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	52 821		107 097	
Solde des espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	144 709	\$	52 821	\$
Composition				
Encaisse et dépôts à terme				
Activités de gestion du patrimoine	8 501	\$	1 445	\$
Activités de société de fiducie	116 324		29 355	
Placements à court terme	19 884		22 021	
	144 709	\$	52 821	\$
Flux de trésorerie liés à l'exploitation par action				
[avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation, notes 2 et 7 f)]				
<i>Avant dilution</i>	2,97	\$	3,20	\$
<i>Après dilution</i>	2,90	\$	3,10	\$

notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2002 ET 2001 (EN DOLLARS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Description de l'entreprise

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») est constituée en société aux termes de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). AGF est une société de gestion du patrimoine intégrée et d'envergure mondiale dont les principales filiales offrent des services de gestion et de distribution de fonds communs de placement, des services de gestion privée des investissements pour des clients bien nantis, des produits et services en fiducie (y compris des prêts hypothécaires, des prêts investissement et le recueil de dépôts), des services de conseils en placement, des services administratifs de fonds de tiers et des processus d'élaboration de logiciels convenant à l'industrie des placements pour le compte de particuliers et de clients institutionnels. AGF gère et distribue des fonds communs de placement au Canada sous les noms de marques AGF et Harmony (collectivement les « fonds AGF »). AGF offre des services administratifs de tiers et l'élaboration de logiciels convenant à l'industrie des placements sous les noms Unisen et Jewelstone au Canada et sous le nom Investmaster au Royaume-Uni.

1.

Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Certains chiffres correspondants ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'AGF et ceux des filiales et de la société en commandite dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte (collectivement la « société »). Les principales entités d'AGF sont :

Les Fonds AGF Inc.	Unisen Inc. (anciennement AdminSource Inc.)
AGF International Advisors Company Limited	Investmaster Group Limited
AGF Asset Management Asia Ltd.	[anciennement AdminSource (U.K.) Limited]
Gestion privée des investissements	AGF International Company Limited
AGF Limitée (« GPI AGF »)	Société financière 20/20 (« Financière 20/20 »)
Compagnie de Fiducie AGF (« société de fiducie »)	Global Strategy Holdings Inc. (« Stratégie Globale »)
AGF Securities (Canada) Limited	Valeurs mobilières Stratégie Globale Inc.
AGF Securities, Inc.	Jewelstone Systems Inc. (« Jewelstone »)
AGF Limited Partnership 1998	moneyworld Media Inc.

Constatation des produits

Les frais de gestion et de conseils sont fondés sur la valeur de l'actif net des fonds gérés et ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces frais sont inscrits déduction faite des réductions des frais de gestion et des frais de distribution à payer aux tiers finançant les commissions de vente.

Les frais d'administration et autres produits sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

Les produits tirés des frais de vente reportés (« FR ») sont encaissés au rachat de titres de fonds communs de placement comportant des FR payés par les épargnants. Les produits tirés des FR sont constatés à la date de négociation du rachat des titres de fonds communs de placement applicables.

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés à partir des différences entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale, calculés à la fin de chaque exercice en utilisant les taux d'imposition et les lois pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer aux exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont.

Conversion des devises

Les états financiers des filiales étrangères intégrées sont convertis selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif sont convertis aux taux de change historiques. Les éléments des produits et des charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice, sauf l'amortissement qui est converti au même taux de change que les éléments d'actif connexes. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans le bénéfice net.

Les participations dans des sociétés associées étrangères et les dettes et contrats de change connexes sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes de change non matérialisés sont présentés dans un poste distinct des capitaux propres à titre d'écart de conversion.

Placements

Les placements à court terme sont comptabilisés au moindre du coût d'acquisition et de la valeur marchande. Les placements à long terme sont comptabilisés au coût et leur valeur comptable est réduite uniquement s'ils subissent une moins-value durable.

Commissions de vente reportées

Les commissions payées à l'égard des ventes de titres de fonds communs de placement comportant des FR sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR, qui varie entre six et huit ans. La fraction non amortie des commissions de vente reportées est réduite dans la mesure où la valeur comptable excède les produits futurs prévus non actualisés.

Immobilisations

Les immobilisations, qui comprennent le mobilier, le matériel, le matériel informatique et les améliorations locatives, sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes sur la durée de vie utile estimative des actifs :

Mobilier et matériel	20 %, selon la méthode de l'amortissement dégressif
Matériel informatique	30 %, selon la méthode de l'amortissement dégressif
Améliorations locatives	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail

Écart d'acquisition et contrats de gestion

Le prix d'achat des acquisitions comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et le prix d'achat des participations comptabilisées à la valeur de consolidation sont répartis d'après la juste valeur des éléments d'actif net identifiables acquis, y compris les contrats de gestion. L'excédent du prix d'achat sur la valeur de ces actifs est inscrit à titre d'écart d'acquisition. Il a été établi que les contrats de gestion avaient une durée de vie indéfinie.

L'écart d'acquisition et les contrats de gestion ne sont pas amortis, mais doivent faire l'objet d'au moins un test de dépréciation par exercice. L'écart d'acquisition est affecté à l'unité fonctionnelle et toute dépréciation possible est décelée en comparant la valeur comptable d'une unité fonctionnelle à sa juste valeur. Lorsqu'une dépréciation possible est décelée, elle est quantifiée en comparant la valeur comptable de l'écart d'acquisition à sa juste valeur, selon la juste valeur des éléments d'actif et de passif de l'unité fonctionnelle.

Actifs incorporels ayant une durée de vie limitée

Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée, qui comprennent les contrats et les relations avec des clients et les contrats de services de conseils en placement, les logiciels, la production télévisée et les droits de programmes, sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes sur la durée de vie utile estimative des actifs :

Contrats et relations avec des clients	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sept à 15 ans
Contrats de services de conseils en placement	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur cinq ans
Logiciels	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur trois à cinq ans
Production télévisée	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur deux ans
Droits de programmes	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur cinq ans

Prêts hypothécaires, prêts personnels et provisions

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés au coût non amorti moins les remboursements du capital, moins toutes retenues, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts hypothécaires. Les intérêts créditeurs sur les prêts hypothécaires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts courus mais non perçus sur les prêts hypothécaires non assurés font l'objet d'une contre-passation lorsque les prêts sont classés comme prêts à intérêts non comptabilisés.

Les prêts personnels sont comptabilisés au coût non amorti moins les remboursements du capital, déduction faite de toute provision pour pertes sur prêts personnels. Les intérêts créditeurs sur les prêts personnels sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les prêts sont classés comme prêts à intérêts non comptabilisés lorsque, de l'avis de la direction, il y a un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrement d'une partie ou de la totalité des intérêts ou du capital, ou lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis plus de 90 jours, sauf lorsque le prêt est bien garanti et en cours de recouvrement. Un prêt assuré par le gouvernement fédéral ou un de ses organismes est classé dans les prêts à intérêts non comptabilisés lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis plus de 365 jours, ou dans le cas des autres prêts hypothécaires, lorsqu'ils sont arriérés de 180 jours. Par la suite, les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse uniquement s'il y a reprise de la provision spécifique pour pertes et à condition qu'il n'y ait plus de doute quant au recouvrement du capital.

La réduction de valeur des prêts hypothécaires et des prêts personnels se compose de provisions spécifiques et générales. Les provisions spécifiques concernent les prêts individuels qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour déterminer la valeur de réalisation approximative d'un prêt particulier. Les provisions générales reposent sur l'évaluation, par la direction, des pertes probables non identifiées du portefeuille qui ne sont pas comprises dans la détermination des provisions spécifiques. L'évaluation comprend des facteurs économiques d'ordre général et la présence géographique.

Régimes d'options sur actions

Les régimes d'options sur actions sont décrits à la note 7 e). Aucune charge de rémunération n'est constatée lorsque l'option sur actions est octroyée ou levée. La contrepartie payée par les employés à la levée de l'option est créditée au capital-actions. Voir la note 3 pour la description de la modification future d'une convention comptable à l'égard des options sur actions.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les présents états financiers, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges et d'informations à fournir connexes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

2.

Modifications de conventions comptables

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Le 1^{er} décembre 2001, AGF a adopté le chapitre 3062 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Un écart d'acquisition de 11,4 millions de dollars lié à la participation dans NCL (Securities) Limited (« NCL »), société associée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, a été reclassé en tant que contrats avec un client par suite de l'adoption du chapitre 3062.

Il a été établi que les contrats de gestion avaient une durée de vie indéfinie et que leur valeur comptable ne doit pas être amortie. Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée comprennent les contrats et les relations avec des clients et les contrats de services de conseils en placement. Ces actifs incorporels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile estimative.

Au 30 novembre 2002, AGF avait appliqué le test de dépréciation à la valeur comptable de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion. Aucune perte de valeur n'a eu à être comptabilisée après ce test.

Selon les dispositions du chapitre 3062, l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels de durée de vie indéfinie ne doivent plus être amortis à compter du moment de l'adoption de ce chapitre. Par suite de l'adoption de cette convention comptable, l'amortissement de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion a diminué de 44,6 millions de dollars et les impôts futurs ont augmenté de 4,9 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2002. Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net, du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action établis antérieurement aux montants ajustés pour exclure l'amortissement de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Exercices terminés les 30 novembre	2002		2001	
Bénéfice net présenté	119 839	\$	163 754	\$
Rajouter				
Amortissement de l'écart d'acquisition	–		8 711	
Amortissement des contrats de gestion, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–		26 794	
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion	119 839	\$	199 259	\$
Bénéfice par action				
De base – présenté	1,34	\$	1,84	\$
– ajusté	1,34	\$	2,24	\$
Dilué – présenté	1,30	\$	1,79	\$
– ajusté	1,30	\$	2,17	\$

Bénéfice par action (BPA)

Le 1^{er} décembre 2001, la société a adopté le chapitre 3500 du Manuel de l'ICCA, « Résultat par action ». En vertu de cette convention, la société doit utiliser la méthode du rachat d'actions pour déterminer le BPA dilué. Par suite de l'adoption rétroactive du chapitre 3500, le BPA dilué des exercices précédents a été retraité. Le retraitement a augmenté de 0,02 \$ le BPA dilué de l'exercice terminé le 30 novembre 2001.

3.

Modifications futures de conventions comptables

Options sur actions

En janvier 2002, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a approuvé la modification apportée au chapitre 3870 du Manuel, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Celle-ci entre en vigueur pour l'exercice 2003 de la société. En vertu de cette modification, la société doit présenter le bénéfice net pro forma et le résultat par action pro forma comme si elle avait comptabilisé le coût de la rémunération à base d'actions au moyen de la méthode de la juste valeur. Ces résultats seront présentés pour les options octroyées au cours de l'exercice 2003. La juste valeur des options octroyées sera déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options, et les hypothèses importantes implicites à l'établissement de la juste valeur seront présentées, y compris le taux de rendement des actions, la volatilité prévue, les taux d'intérêt sans risque et la durée de vie prévue de l'option.

Conversion des devises étrangères et relations de couverture

En novembre 2001, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a approuvé la modification apportée au chapitre 1650 du Manuel, « Conversion des devises étrangères », et a établi une nouvelle note d'orientation sur les relations de couverture. La modification entre en vigueur pour l'exercice 2003 de la société. En vertu de cette modification, la société doit éliminer le report et l'amortissement des gains et pertes de change non matérialisés sur les éléments monétaires d'actif et de passif à long terme, et doit indiquer les gains et pertes de change pris en compte dans la détermination du bénéfice net. La note d'orientation sur les relations de couverture, qui entrera en vigueur pour l'exercice 2004 de la société, porte sur l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture. L'effet des modifications de ces conventions comptables n'a pas encore été déterminé.

4.

Acquisition des services administratifs de tiers de la Banque Toronto-Dominion

Le 31 janvier 2002, la société a mené à bien l'acquisition de l'entreprise de tenue de registres pour des tiers et d'évaluation de fonds de la Banque Toronto-Dominion pour une contrepartie de 25,5 millions de dollars, y compris les frais d'acquisition de 0,5 million de dollars.

L'opération constitue un achat d'actif et tout le prix d'achat a été inscrit en tant qu'élément d'actif incorporel, contrats et relations avec des clients. L'actif incorporel a été amorti sur sa durée de vie utile estimative de sept ans. La société acquise, dont le siège social est à Toronto, offre des services de tenue de registres d'actionnaires et d'évaluation de fonds à diverses sociétés de gestion de placements. Les résultats d'exploitation de la société acquise sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de clôture de l'opération.

Le prix d'achat est assujéti à une disposition de récupération fondée sur les revenus de clients reçus au cours de la période de 12 mois terminée le 31 janvier 2003. D'après la direction, une partie du prix d'achat sera remboursé à AGF en raison du calcul de cette disposition, selon son établissement définitif. Ce remboursement du prix d'achat devrait se produire au cours de l'exercice 2003 et sera comptabilisé en tant que moins-value des contrats et des relations avec des clients acquis.

5.

Acquisition de Jewelstone Systems Inc.

Le 15 septembre 2002, la société a acheté toutes les actions en circulation de Jewelstone Systems Inc. pour une contrepartie de 59,7 millions de dollars, y compris les frais d'acquisition de 0,5 million de dollars, avec la possibilité de paiements supplémentaires jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars payables le 31 décembre 2004 ou plus tôt, à condition que certains objectifs opérationnels soient atteints. Jewelstone, dont le siège social est à Toronto, est un des plus importants fournisseurs de solutions informatiques d'agent des transferts convenant à l'industrie des fonds d'investissement du Canada. Cette acquisition est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation de Jewelstone sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de l'acquisition. La valeur attribuée aux contrats avec des clients est amortie selon la méthode linéaire sur 10 ans et la valeur attribuée aux logiciels acquis est amortie selon la méthode linéaire sur cinq ans.

La juste valeur de l'actif net acquis et la contrepartie payée se résumant comme suit :

(en milliers de dollars)

Actif net acquis		
Actif à court terme	3 252	\$
Immobilisations	1 958	
Logiciels	9 274	
Contrats avec des clients	34 738	
Écart d'acquisition	29 754	
Passif	(5 318)	
Impôts futurs	(14 007)	
	59 651	\$
Contrepartie payée		
Espèces	42 822	\$
Montant à recevoir de vendeurs	(871)	
1 026 682 actions de catégorie B émises	17 700	
	59 651	\$

6.

Participation dans une société associée

Durant l'exercice, la société a augmenté sa participation dans NCL (Securities) Limited (« NCL ») au moyen de l'achat supplémentaire d'actions pour détenir une participation de 43,5 % au 30 novembre 2002. NCL, société établie au Royaume-Uni, offre des services de gestion des investissements à des particuliers et de gestion de fonds institutionnels et de services de conseils en placement à une clientèle diversifiée.

Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. La ventilation du prix d'achat et la contrepartie payée pour la participation supplémentaire se résument comme suit :

(en milliers de dollars)

Actif net acquis

Contrats avec des clients	6 170	\$
Autres éléments d'actif net	1 781	
	7 951	\$

Contrepartie payée

Espèces	7 951	\$
----------------	-------	----

7.

Capital-actions**a) Capital-actions autorisé**

Le capital-actions autorisé d'AGF se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie B sans droit de vote (« actions de catégorie B ») et d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote (« actions de catégorie A »). Les actions de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto.

b) Émission d'actions de catégorie B

Le 6 décembre 2000, AGF a émis 5 500 000 actions de catégorie B à 25,00 \$ l'action. Le produit net en espèces qui s'est élevé à 131,7 millions de dollars (le produit brut de 137,5 millions de dollars moins les frais d'émission d'actions de 5,8 millions de dollars) a permis de rembourser complètement le crédit-relais et de rembourser en partie le crédit renouvelable.

- c) Évolution du capital-actions durant l'exercice
L'évolution du capital-actions durant les exercices 2002 et 2001 se résume comme suit :

	Nombre d'actions émises	Montant (en milliers de dollars)	
Actions de catégorie B			
Solde au 30 novembre 2000	83 046 454	221 107	\$
Émises lors de l'émission [note 7 b)]	5 500 000	134 103	
Émises à la suite du remboursement en versements échelonnés	123 460	3 411	
Émises dans le cadre du plan de réinvestissement de dividendes	1 491	37	
Options sur actions levées	612 182	2 756	
Rachetées pour annulation	(3 000)	(13)	
Solde au 30 novembre 2001	89 280 587	361 401	\$
Émises à la suite de l'acquisition d'une filiale (note 5)	1 026 682	17 700	
Émises à la suite de l'achat d'un investissement	319 614	7 261	
Émises à la suite du remboursement en versements échelonnés	200 876	3 411	
Émises dans le cadre du plan de réinvestissement de dividendes	1 873	36	
Options sur actions levées	524 977	2 296	
Rachetées pour annulation	(311 500)	(1 265)	
Solde au 30 novembre 2002	91 043 109	390 840	\$
Actions de catégorie A			
Solde aux 30 novembre 2002, 2001 et 2000	57 600	-	
Capital déclaré total		390 840	\$

- d) Rachat d'actions de catégorie B pour annulation
AGF a obtenu l'approbation réglementaire relativement au rachat pour annulation, de temps à autre, de certaines de ses actions de catégorie B par l'entremise de la Bourse de Toronto. L'approbation actuelle visant ces rachats est en vigueur jusqu'à la fin de février 2003. La société a l'intention de déposer une demande de prolongation de un an relativement à l'approbation réglementaire du rachat d'actions de catégorie B pour annulation.

e) Régimes d'options sur actions

AGF a établi des régimes d'options sur actions pour les employés ayant de l'ancienneté en vertu desquels des options sur actions visant au plus 5 251 787 actions de catégorie B auraient pu être octroyées au 30 novembre 2002. Les options sur actions sont acquises jusqu'à concurrence de 25 % à 33 % du droit de chaque employé par année.

L'évolution des options sur actions durant les exercices 2002 et 2001 se résume comme suit :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	
Options sur actions de catégorie B			
Solde au 30 novembre 2000	4 241 340	6,98	\$
Options octroyées	456 950	27,38	\$
Options annulées	(19 651)	13,80	\$
Options levées	(612 182)	4,50	\$
Solde au 30 novembre 2001	4 066 457	9,61	\$
Options octroyées	1 461 800	18,18	\$
Options annulées	(19 333)	21,38	\$
Options levées	(524 977)	4,38	\$
Solde au 30 novembre 2002	4 983 947	12,60	\$

Les renseignements afférents aux options sur actions en cours au 30 novembre 2002 se résument comme suit :

Fourchette des prix de levée	Nombre d'options en cours	Durée de vie restante moyenne pondérée	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options susceptibles de levée	Prix de levée moyen pondéré
de 2,23 \$ à 5,07 \$	1 540 550	0,7 an	3,11 \$	1 540 550	3,11 \$
de 6,73 \$ à 11,81 \$	1 142 947	2,8 ans	10,20 \$	1 023 572	10,07 \$
de 13,02 \$ à 17,87 \$	1 075 700	6,2 ans	15,33 \$	148 450	17,41 \$
de 20,73 \$ à 27,73 \$	1 224 750	6,0 ans	24,39 \$	177 112	25,96 \$
	4 983 947	3,7 ans	12,60 \$	2 889 684	7,71 \$

Les options sur actions en cours expirent entre décembre 2002 et octobre 2009.

f) Montants par action

Le bénéfice de base par action, le bénéfice dilué par action et les flux de trésorerie liés à l'exploitation par action ont été calculés d'après le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B en circulation durant l'exercice. Le bénéfice dilué par action et les flux de trésorerie liés à l'exploitation par action ont été calculés comme si la totalité des options sur actions avaient été levées au début de l'exercice.

8.

Contrats avec les fonds communs de placement

La société agit à titre de gérant des fonds AGF et elle touche des frais de gestion et de conseils des fonds AGF conformément aux contrats respectifs conclus entre les fonds et elle. En échange, la société est responsable de la gestion et des services de conseils en placement et du paiement de tous les frais connexes au placement des titres des fonds. La quasi-totalité des frais de gestion et de conseils de la société réalisés en 2002 et en 2001 provenaient des fonds AGF. Au 30 novembre 2002, la société avait une somme de 23 488 000 \$ (24 807 000 \$ en 2001) à recevoir des fonds AGF. La société agit également à titre de fiduciaire des fonds AGF qui sont des fiducies de fonds communs de placement.

La société fournit directement les services aux porteurs de parts et elle est rémunérée pour ces services. Ces derniers sont offerts dans le cours normal des affaires et ils sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Les coûts globaux des services aux porteurs de parts payés et les frais de gestion et de conseils ayant fait l'objet d'une renonciation durant l'exercice se sont élevés à environ 4 015 000 \$ (3 014 000 \$ en 2001).

9.

Impôts sur les bénéfices

a) Le taux d'imposition réel de la société est déterminé comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2002	2001
Taux d'imposition des sociétés canadiennes	38,8 %	42,0 %
Variations des taux futurs d'imposition fédéral et provincial	(1,4)	(53,3)
Dons de bienfaisance déductibles ¹⁾	(5,7)	–
Écart des taux s'appliquant aux bénéfices des filiales	(5,0)	(5,7)
Amortissement des contrats de gestion et de l'écart d'acquisition	(2,7)	5,2
Amortissement des contrats et des relations avec des clients	1,9	0,2
Revenu de placement exonéré d'impôt et réduction de la valeur des placements à court terme	0,1	0,7
Autres	0,7	0,9
Taux d'imposition réel	26,7 %	(10,0)%

¹⁾ DURANT L'EXERCICE, LA SOCIÉTÉ A UTILISÉ LES DONS DE BIENFAISANCE DÉDUCTIBLES POUR GÉNÉRER UN AVANTAGE FISCAL NET D'ENVIRON 9,3 MILLIONS DE DOLLARS.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

b) Les éléments importants de la charge d'impôts sur les bénéfices attribuable aux activités poursuivies se résument comme suit :

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Exercices terminés les 30 novembre	2002	2001
Impôts futurs (économie)		
Variation des écarts temporaires	(13 516) \$	25 521 \$
Modifications du taux d'imposition	4 466	(73 356)
Impôts futurs (économie)	(9 050) \$	(47 835) \$

c) Les conséquences fiscales des écarts temporaires qui ont donné lieu aux passifs et aux actifs d'impôts futurs se résument comme suit :

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Aux 30 novembre	2002	2001
Actifs (passifs) d'impôts futurs		
Commissions de vente reportées	(142 761) \$	(146 396) \$
Produits comptabilisés d'avance	1 872	1 879
Fraction non amortie du coût en capital supérieur (inférieur) à la valeur comptable	(2 817)	492
Report prospectif de pertes	2 558	903
Impôt minimum des sociétés en Ontario	222	7 203
Frais d'intégration	1 620	-
Frais d'émission d'actions	1 211	1 618
Écart d'acquisition et contrats de gestion	(134 055)	(130 382)
Autres	(47)	(2 151)
Passifs d'impôts futurs	(272 197) \$	(266 834) \$

d) Au 30 novembre 2002, certaines filiales de la société avaient accumulé des pertes fiscales globales d'environ 16,7 millions de dollars (7,1 millions de dollars en 2001) qui peuvent être utilisées pour réduire le bénéfice imposable futur. Le report prospectif de ces pertes fiscales expire comme suit :

6,5 millions de dollars	de 2007 à 2009
10,2 millions de dollars	pas de date d'expiration

Les avantages fiscaux de 10,2 millions de dollars pouvant découler de ces pertes fiscales n'ont pas été comptabilisés dans les présents états financiers.

10.

Immobilisations et autres actifs incorporels

Au 30 novembre 2002	Coût		Amortissement cumulé		Montant net
Immobilisations					
Mobilier et matériel	19 630	\$	9 729	\$	9 901 \$
Améliorations locatives	14 492		7 416		7 076
Matériel informatique	44 846		27 008		17 838
Total des immobilisations	78 968		44 153		34 815
Autres actifs incorporels					
Logiciels	34 365		17 371		16 994
Production télévisée et droits de programme	6 955		4 914		2 041
Total des autres actifs incorporels	41 320		22 285		19 035
	120 288	\$	66 438	\$	53 850 \$
Au 30 novembre 2001	Coût		Amortissement cumulé		Montant net
Immobilisations					
Mobilier et matériel	14 060	\$	7 816	\$	6 244 \$
Améliorations locatives	11 560		5 900		5 660
Matériel informatique	36 704		19 599		17 105
Total des immobilisations	62 324		33 315		29 009
Autres actifs incorporels					
Logiciels	17 167		11 409		5 758
Production télévisée et droits de programme	5 200		2 350		2 850
Total des autres actifs incorporels	22 367		13 759		8 608
	84 691	\$	47 074	\$	37 617 \$

57

La Société de Gestion AGF Limitée

11.

Engagements

La société s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation visant des bureaux et du matériel (compte non tenu des montants fournis dans les présents états financiers) qui prévoient des loyers minimaux approximatifs comme suit :

(en milliers de dollars)

2003	6 546	\$
2004	8 468	
2005	7 019	
2006	6 056	
2007	5 961	
Par la suite	37 516	

12.

Financement de la société en commandite

Les commissions payées à l'égard de certaines ventes de titres de fonds communs de placement de fonds AGF comportant des FR (« titres à FR ») ont été financées par des sociétés en commandite détenues par des tiers. Jusqu'au 30 novembre 2002, ces sociétés en commandite ont financé des commissions de vente d'environ 440 millions de dollars à l'égard de ces titres à FR. La société doit payer à la société en commandite concernée des frais annuels allant de 0,47 % à 0,90 % de la valeur de l'actif net des titres à FR. Les sociétés en commandite reçoivent également des frais de vente reportés au rachat de ces titres, le cas échéant. Ces obligations sont en vigueur tant que ces titres à FR demeurent en circulation, sauf pour certaines sociétés en commandite pour lesquelles l'obligation expire à diverses dates entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2020. Pour certaines sociétés en commandite, l'obligation est garantie par les contrats de gestion de fonds communs de placement de la société jusqu'à concurrence d'une obligation précise.

En 1998, en 1999 et en 2000, 11 des sociétés en commandite AGF et 20/20 ont été regroupées pour former AGF Master Limited Partnership. Ces regroupements n'ont pas, à tous les égards importants, eu d'incidence sur les obligations de la société à l'égard des titres à FR concernés.

La société assume la responsabilité de la gestion et de l'administration des sociétés en commandite. Ces services sont offerts dans le cours normal des affaires et ils sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Les frais touchés en 2002 se sont élevés à 585 000 \$ (592 000 \$ en 2001). Au 30 novembre 2002, la valeur de l'actif net des titres à FR financés par les sociétés en commandite s'élevait à 3,1 milliards de dollars (4,2 milliards de dollars en 2001).

13.

Financement des commissions de vente reportées

En 1998, la Société financière Stratégie Globale Inc. a conclu avec Putnam, Lovell, de Guardiola & Thornton Inc. (« PLGT ») un contrat en vertu duquel PLGT finance les commissions payées à la vente de fonds communs de placement Stratégie Globale comportant des frais de vente reportés entre le 1^{er} juillet 1998 et le 31 décembre 1999. Le contrat a été modifié le 28 mars 2000, prolongeant la période de financement jusqu'au 31 mars 2001. PLGT a financé les commissions de vente d'environ 54,1 millions de dollars à l'égard des fonds communs de placement placés entre le 1^{er} juillet 1998 et le 30 novembre 2000. PLGT touche une part annuelle directe des produits tirés des frais de gestion provenant des fonds communs de placement placés qui demeurent en circulation et dont elle a initialement financé les ventes. Ces paiements sont comptabilisés à titre de frais de distribution comme il est expliqué à la note 1 – Constatation des produits. PLGT a également droit aux produits tirés des frais de vente reportés payables par le porteur de parts au moment du rachat de ces fonds communs de placement placés. En outre, PLGT touche, de la société, une partie des produits tirés des frais de gestion égale aux produits tirés des frais de vente reportés qui auraient autrement été payables par le porteur de parts pour les rachats gratuits de fonds communs de placement placés, également comptabilisés à titre de paiements des frais de distribution.

Le 25 janvier 2001, l'entente entre la Société financière Stratégie Globale Inc. et PLGT a été modifiée pour autoriser la résiliation, le 31 octobre 2000, du financement au moyen duquel PLGT a financé les commissions versées à la vente de fonds communs de placement Stratégie Globale comportant des frais reportés.

Toujours le 25 janvier 2001, la société a acheté pour 7,3 millions de dollars, les titres, les intérêts et les droits de PLGT de recevoir les frais de distribution et les frais de vente reportés payables à l'égard des parts de fonds communs de placement Stratégie Globale placées et vendues entre le 1^{er} avril 2000 et le 31 octobre 2000, pour lesquelles PLGT a financé les commissions de vente.

14.

Dettes à long terme

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Aux 30 novembre	2002	2001
Emprunts bancaires		
Emprunt à terme entièrement amorti	106 200 \$	141 600 \$
Crédit renouvelable	123 800	18 800
Billets à payer le 22 novembre 2004	9 938	14 906
Billets à payer le 30 avril 2013	25 140	30 059
Versement échelonné à payer le 31 juillet 2002	–	8 527
Emprunt sur billets à payer le 30 septembre 2004	286	485
	265 364	214 377
Moins : montant compris dans le passif à court terme	40 369	48 896
	224 995 \$	165 481 \$

a) Emprunts bancaires

Emprunt à terme entièrement amorti

Emprunt à terme entièrement amorti sur cinq ans auprès d'une banque canadienne, remboursable en versements trimestriels égaux sur 20 trimestres suivant l'avance plus les intérêts à payer. Les prélèvements sur la facilité de crédit peuvent prendre la forme d'avances directes ou d'acceptations bancaires (« AB »). Au 30 novembre 2002, la société avait prélevé sur la facilité de crédit des AB de 92 jours au taux d'intérêt réel de 3,25 % par année.

Crédit renouvelable

La société dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de 10 ans, au taux d'intérêt préférentiel, totalisant 175,0 millions de dollars (qui passera à au plus 150,0 millions de dollars au 30 juin 2003) auprès d'une banque canadienne. En vertu de l'entente de crédit, la société peut se prévaloir d'un crédit renouvelable au moyen d'avances directes ou d'acceptations bancaires. Le crédit renouvelable est disponible en tout temps pour 364 jours depuis le début de l'emprunt (la « période d'engagement »). La période d'engagement actuelle se termine le 30 juin 2003. Cependant, la société peut demander d'ici le 15 avril 2003, et avant le 15 avril de toute année civile subséquente, le recommencement de l'échéance de 10 ans pour la période d'engagement alors en vigueur. Aucun remboursement du capital impayé conformément au crédit renouvelable n'est exigé durant les trois premières années de l'échéance applicable alors en vigueur. Par la suite, le solde de l'emprunt doit être remboursé par mensualités minimales correspondant à au moins un quatre-vingt-quatrième du capital impayé.

Au 30 novembre 2002, la société avait prélevé 123,8 millions de dollars sous forme d'acceptations bancaires de cinq à 91 jours au taux d'intérêt réel de 3,19 % par année.

La garantie des emprunts bancaires comprend une créance particulière sur les frais de gestion dus par les fonds communs de placement (sous réserve des créances actuelles des sociétés en commandite concernées) pour laquelle la société agit à titre de gérant et, selon le montant du prêt impayé, une cession des placements d'AGF dans Financière 20/20 et AGF International Company Limited.

b) Billets à payer le 22 novembre 2004

Billets à payer amortis sur quatre ans afférents à l'acquisition de Stratégie Globale, remboursables en montants annuels égaux de 5,0 millions de dollars. Les intérêts sont payables mensuellement en fonction du taux d'une AB de 30 jours majoré de 0,40 % par année. Les billets sont garantis par des lettres de crédit irrévocables d'une banque canadienne.

c) Billets à payer le 30 avril 2013

Le produit des billets à payer émis à Multi-fund Income Trust (« Multi-fund ») a servi au paiement des commissions de vente afférentes aux parts de fonds Stratégie Globale achetées moyennant des frais de vente reportés éventuels entre le 30 juillet 1997 et le 30 juin 1998.

Les billets à payer portent intérêt au taux annuel de 5 %, cumulé quotidiennement et versé mensuellement. Les remboursements mensuels des intérêts et du capital sont exigés jusqu'au remboursement intégral du capital ou jusqu'au 30 avril 2013, selon la plus rapprochée des deux dates. Les remboursements mensuels sont déterminés en fonction d'un pourcentage précis (jusqu'à concurrence de 0,47 % par année) de la valeur de l'actif net des fonds communs de placement financés par Multi-fund (les « titres placés »). Les remboursements mensuels comprennent également tous les frais de vente reportés éventuels touchés par la société relativement aux titres placés.

Multi-fund n'a de recours sur aucun autre actif de la société pour le règlement d'une somme à payer à l'égard des billets.

d) Emprunts sur billets à payer le 30 septembre 2004

Les emprunts sur billets sont payables en livres sterling. Les intérêts sont payables semestriellement au taux d'intérêt fixé semestriellement selon le taux interbancaire offert à Londres (TIOL).

15.

Parts de participation

Le produit des parts de participation émises à Multi-fund a servi au paiement des commissions de vente afférentes aux parts de fonds Stratégie Globale achetées moyennant des frais de vente reportés éventuels entre le 30 juillet 1997 et le 30 juin 1998.

Une fois que les billets à payer dont il est question à la note 14 c) auront été complètement remboursés et avant le 30 avril 2013, Multi-fund aura droit, jusqu'à concurrence de 0,52 % par année, à la valeur liquidative des titres placés alors en circulation (ainsi qu'aux frais de vente reportés éventuels afférents aux titres placés, le cas échéant) conformément aux conditions stipulées dans le contrat de frais de participation.

Les parts de participation sont comptabilisées à titre de produits comptabilisés d'avance. Si les billets à payer sont complètement remboursés avant le 30 avril 2013, les produits comptabilisés d'avance seront amortis sur la période qui reste à partir de cette date. Autrement, le montant total sera comptabilisé à titre de produits le 30 avril 2013.

16.

Swaps de taux d'intérêt et opérations de couverture des devises

La société a conclu, à des fins de couverture, trois swaps de taux d'intérêt (les « swaps ») avec une banque canadienne. Ces swaps expirent entre le 28 octobre 2007 et le 27 janvier 2008 et ils comprennent l'échange de taux variables des acceptations bancaires de trois mois contre des taux d'intérêt fixes de 5,47 % à 5,56 % par année. Au 30 novembre 2002, le montant nominal de référence des swaps s'élevait à 49,5 millions de dollars (59,1 millions de dollars en 2001). La juste valeur globale des swaps, qui représente le montant qui aurait dû être payé par la société si les swaps avaient été liquidés au 30 novembre 2002, s'élevait à 2 036 000 \$ (2 431 000 \$ en 2001).

Afin de protéger sa position de change et de fixer le taux d'intérêt sur les emprunts relatifs à l'investissement libellé en yen, la société a conclu un swap de devises qui expire le 29 novembre 2004. Le contrat vise l'échange de taux d'intérêt variables selon les acceptations bancaires à trois mois sur un montant nominal de référence de 3 293 000 \$CA contre un taux d'intérêt fixe de 0,67 % sur un montant nominal de référence de 256 000 000 ¥. La juste valeur globale du swap de devises, qui représente le montant qui aurait dû être payé par la société si le swap avait été liquidé au 30 novembre 2002, s'élevait à 11 000 \$ (21 000 \$ en 2001).

Afin de protéger sa position de change relative au placement dans NCL (Securities) Limited du Royaume-Uni, une société associée, et un dépôt libellé en devises (voir la note 20), la société a conclu cinq contrats de change visant la vente de 44 545 000 £ le 22 avril 2003, au taux de change moyen de 2,3609, pour la somme de 105 166 000 \$CA. La juste valeur des contrats de change au 30 novembre 2002 est comptabilisée en tant qu'élément distinct des capitaux propres, dans le poste écart de conversion.

Afin de protéger sa position contre les fluctuations des taux d'intérêt, la Compagnie de Fiducie AGF a conclu 25 swaps de taux d'intérêt avec deux banques canadiennes, tel qu'il est indiqué ci-contre. Ces swaps expirent entre le 1^{er} mars 2003 et le 31 octobre 2007 et comprennent l'échange du taux moyen des acceptations bancaires à un mois contre un taux d'intérêt fixe, payable mensuellement.

Au 30 novembre 2002, le montant nominal global de référence de ces swaps s'élevait à 262 000 000 \$. La juste valeur globale des swaps, qui représente le montant qui aurait dû être payé par la Compagnie de Fiducie AGF si les swaps avaient été liquidés au 30 novembre 2002, s'élève à 1 747 000 \$ (néant en 2001).

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Montant nominal de référence des swaps	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixes reçus
136 300 \$	2003	de 2,70 % à 3,90 %
62 500	2004	de 3,16 % à 4,41 %
13 500	2005	de 3,49 % à 4,17 %
5 000	2006	4,57 %
44 700	2007	de 4,07 % à 5,11 %

17.

Juste valeur des instruments financiers

a) Activités de gestion du patrimoine

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Au 30 novembre 2002		Au 30 novembre 2001	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Placements à court terme	19 884 \$	19 894 \$	22 021 \$	22 450 \$
Autres placements	78 806	78 380	8 811	8 967
	98 690 \$	98 274 \$	30 832 \$	31 417 \$

La juste valeur estimative des valeurs négociées en Bourse est établie selon la valeur à la cote. Les placements non négociés en Bourse sont évalués par la direction selon des estimations fondées sur des techniques d'évaluations usuelles.

Les placements à court terme comprennent 18 615 000 \$ (18 763 000 \$ en 2001) dans divers fonds AGF.

b) Activités de société de fiducie

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Au 30 novembre 2002		Au 30 novembre 2001	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Placements	4 855 \$	5 267 \$	4 843 \$	5 131 \$
Prêts hypothécaires et prêts personnels	382 779	387 241	203 544	209 998
	387 634 \$	392 508 \$	208 387 \$	215 129 \$
Dépôts	469 068 \$	475 491 \$	218 446 \$	222 592 \$

La juste valeur estimative des valeurs négociées en Bourse est établie selon leur valeur à la cote. La juste valeur estimative des prêts et des dépôts est établie d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les taux d'intérêt en vigueur pour des prêts et des dépôts à des conditions semblables et assortis de risques de crédit comparables.

Au 30 novembre 2002, le portefeuille de prêts hypothécaires de la société se composait principalement de prêts hypothécaires résidentiels à taux fixe, desquels 131,9 millions de dollars sont assurés, avec une durée moyenne pondérée de 2,0 ans et un rendement moyen pondéré de 7,00 %. Les prêts personnels ont des taux d'intérêt variables selon le taux préférentiel.

La valeur comptable des prêts hypothécaires est calculée déduction faite d'une provision pour pertes sur prêts hypothécaires de 735 000 \$ (725 000 \$ en 2001). La valeur comptable des prêts personnels est calculée déduction faite d'une provision pour pertes sur prêts personnels de 1 473 000 \$ (60 000 \$ en 2001).

Au 30 novembre 2002, les dépôts se composaient principalement de certificats de placement garanti avec une durée moyenne pondérée de 1,8 an et un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,10 %.

- c) D'autres éléments d'actif et de passif financiers provenant des activités de gestion du patrimoine et des activités de société en fiducie sont comptabilisés au coût, qui est proche de leur juste valeur.

18.

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

En 2002, les versements d'intérêts se sont élevés à 23 399 000 \$ (25 149 000 \$ en 2001).

En 2002, les versements d'impôts sur les bénéfices se sont élevés à 51 473 000 \$ (34 029 000 \$ en 2001).

19.

Frais d'intégration

Durant l'exercice terminé le 30 novembre 2002, AGF, par l'entremise de sa filiale à part entière Unisen Inc., a mené à bien l'acquisition de l'entreprise de tenue de registres pour des tiers et d'évaluation de fonds de la Banque Toronto-Dominion et le système d'agence des transferts de Jewelstone Systems Inc. pour l'industrie des fonds d'investissement (voir les notes 4 et 5). En outre, au cours de l'exercice, la société a décidé de confier toutes les fonctions de l'agent des transferts des fonds AGF à Unisen au début de l'exercice 2003.

Ainsi, la société a commencé à consolider les diverses activités de tenue de registres de tiers et d'évaluation de fonds dans un seul endroit et à concevoir un plan pour déplacer toutes les activités de son agent des transferts dans une seule plate-forme de technologie de l'information. L'intégration devrait être terminée le 30 novembre 2004. La société a inscrit des frais d'intégration pour l'exercice terminé le 30 novembre 2002 de 6,5 millions de dollars à l'égard de ce processus. Ces frais comprennent 3,8 millions de dollars, pour la réduction de valeur de l'actif de certaines améliorations locatives et du matériel informatique, et 1,3 million de dollars pour la résiliation de bail et autres frais, en sus de 1,4 million de dollars de frais engagés pour l'intégration des services administratifs de tiers de la Banque Toronto-Dominion.

20.

Événement postérieur à la date du bilan

Le 2 décembre 2002, la fusion de NCL (Securities) Limited et Smith & Williamson Holdings Limited et la souscription en argent liquide par la société de 70,0 millions de dollars en nouveau capital dans la société agrandie ont été menées à bien. Avant la fusion et la souscription, la société détenait 43,5 % de NCL. À la suite de la souscription, la société détenait une participation de 30,0 % dans la société fusionnée, qui offre des services de gestion des investissements de particuliers, de consultation financière et de services de comptabilité au Royaume-Uni. La souscription au capital de 70,0 millions de dollars a été inscrite comme dépôt au titre des autres participations au 30 novembre 2002.

Bilans de Compagnie de Fiducie AGF

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Aux 31 décembre	2002		2001	
ACTIF				
Encaisse et placements à court terme	121 114	\$	50 176	\$
Titres	4 183		4 855	
Prêts hypothécaires	205 576		181 609	
Prêts personnels	68 965		29 112	
Prêts-RER	113 640		4 618	
Intérêts courus à recevoir	2 420		1 132	
Comptes débiteurs	1 701		1 248	
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	438		844	
Frais reportés	2 116		1 386	
Autres éléments d'actif	2 353		1 558	
TOTAL DE L'ACTIF	522 506	\$	276 538	\$
PASSIF				
Dépôts				
Dépôts à vue	3 338	\$	3 855	\$
Dépôts à court terme	4 129		18 355	
Certificats de placement garanti	467 491		221 191	
	474 958		243 401	
Comptes créditeurs et charges à payer	11 395		6 512	
Impôts futurs	379		331	
Revenu reporté	62		75	
	486 794		250 319	
CAPITAUX PROPRES				
Capital-actions	25 358		17 360	
Bénéfices non répartis	10 354		8 859	
	35 712		26 219	
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	522 506	\$	276 538	\$

rétrospective décennale

Rétrospective décennale consolidée

	2002	2001	2000	1999
Exploitation (en milliers de dollars)				
Total des produits	654 103	639 994	508 681	356 703
Bénéfice net	119 839	163 754	95 931	61 710
Dividendes	22 967	19 577	14 092	11 642
Situation financière (en milliers de dollars)				
Fonds de roulement (déficit)	95 287	(9 950)	(86 692)	55 348
Dette à long terme	224 995	165 481	278 051	72 048
Capitaux propres	887 566	764 707	480 091	284 244
Rendement des capitaux propres ¹	14,5 %	26,3 %	25,1 %	23,8 %
Par action (en dollars)				
Bénéfice net de base	1,34	1,84	1,23	0,80
Dividendes	0,255	0,22	0,18	0,15
Valeur comptable	9,74	8,56	5,78	3,64
Actif géré de fonds communs de placement à la fin de l'exercice (en millions de dollars)²	23 549	27 827	26 979	18 705

¹ POUR 1998-2002, LE BÉNÉFICE NET EXPRIMÉ EN POURCENTAGE DES CAPITAUX PROPRES MOYENS POUR L'EXERCICE.
POUR 1993-1997, LE BÉNÉFICE NET EXPRIMÉ EN POURCENTAGE DES CAPITAUX PROPRES À LA FIN DE L'EXERCICE.

² POUR 2001-2002, LES PORTEFEUILLES HARMONY SONT INCLUS.

1998	1997	1996	1995	1994	1993
288 822	236 759	178 993	87 628	79 938	58 475
48 777	40 489	22 403	16 896	15 898	9 905
9 970	6 491	6 272	6 159	3 916	3 395
40 186	30 903	5 476	84 638	67 455	74 219
81 422	38 000	60 000	72 950	72 950	72 950
233 383	192 173	115 565	62 366	52 164	39 976
22,9 %	21,1 %	19,4 %	27,1 %	30,5 %	24,8 %
0,64	0,55	0,37	0,34	0,33	0,21
0,13	0,09	0,10	0,13	0,08	0,07
3,03	2,53	1,85	1,26	1,06	0,82
15 015	12 429	10 075	4 471	4 076	3 636

Conseil d'administration**La Société de Gestion AGF Limitée et Compagnie de Fiducie AGF**

Douglas L. Derry ⁴
 Stuart E. Eagles ^{5,6}
 W. Robert Farquharson
 Blake C. Goldring ²
 C. Warren Goldring ¹
 Walter A. Keyser
 David King
 William Morneau ⁷
 Winthrop H. Smith, Jr. ⁸

Sociétés et fiducies de fonds communs de placement

Philippe Casgrain, c.r.
 Clive H. J. Coombs
 Rimmer de Vries
 W. Robert Farquharson
 C. Warren Goldring
 H. Ian Macdonald
 Joseph E. Martin
 John B. Newman ^{3,4}

AGF Asset Management Asia Ltd.

David Yin Chan
 W. Robert Farquharson ³
 Blake C. Goldring
 C. Warren Goldring
 D' Soo Ann Lee
 Yong Siang Lee
 Mary Hoon Keng Tan

AGF International Advisors Company Limited

John L. Arnold
 Joseph D. Casey
 W. Robert Farquharson
 C. Warren Goldring ³
 Christopher Charles Lyttelton
 Brian S. Perry
 Ian Steers

¹ Président du conseil de La Société de Gestion AGF Limitée

² Président du conseil de la Compagnie de Fiducie AGF

³ Président du conseil

⁴ Président du comité de vérification

⁵ Président du comité de gouvernance d'entreprise de La Société de Gestion AGF Limitée

⁶ Président du comité de révision de la Compagnie de Fiducie AGF

⁷ Président du comité de rémunération de La Société de Gestion AGF Limitée

⁸ La Société de Gestion AGF Limitée seulement

Membres de la direction**La Société de Gestion AGF Limitée**

C. Warren Goldring
 Président du conseil
 Blake C. Goldring, CFA
 Président et chef de la direction
 W. Robert Farquharson, CFA
 Vice-président du conseil et chef des investissements
 Clive H. J. Coombs
 Vice-président exécutif
 William D. Cameron, C.A.
 Vice-président principal et chef des finances
 Judy G. Goldring, LL.B.
 Vice-présidente principale et chef du contentieux
 Beatrice Ip
 Vice-présidente principale, secrétaire et vérificatrice principale
 Daniel Tutton
 Vice-président principal, Ventes
 Randy Van Der Starren
 Vice-président principal, Marketing
 Chris Fregren, C.A.
 Vice-président et contrôleur
 Peter E. Scherer, C.A., CFA
 Vice-président et trésorier

Filiales**Gestion privée des investissements AGF Limitée**

Joel Raby, CFA
 Président

Compagnie de Fiducie AGF

Mario Causarano, C.A.
 Président et chef des opérations

Unisen Inc.

Robert Smuk
 Président et chef de la direction

Investmaster Group Limited

Tom Brady
 Administrateur délégué

Portefeuellistes

Martin Hubbes, CFA
 Vice-président principal
 Stephen Rogers, MBA
 Vice-président principal
 Scott D. Colbourne, CFA
 Vice-président
 Gerard Ferguson, CFA
 Vice-président
 Christine Hughes, CFA
 Vice-présidente
 Patricia Perez-Coutts, CFA
 Vice-présidente
 Cameron Scrivens, MBA
 Vice-président
 Margaret Shaw, CFA
 Vice-présidente
 Tristan Sones, CFA
 Vice-président
 Stephen W. Way, CFA
 Vice-président
 Charles Oliver, CFA
 Portefeuelliste
 Zoran Vojvodic, CFA
 Portefeuelliste

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Agent des registres et des transferts

Computershare Trust Company of Canada

Inscription à la cote

Bourse de Toronto, symbole AGF.B

Répertoire général d'AGF**La Société de Gestion AGF Limitée**

C.P. 50
 Centre Toronto-Dominion
 Toronto (Ontario) M5K 1E9
 Site Web : agf.com
 Courriel : tigre@agf.com
 416-367-1900

Bureau de représentation en Chine

Suite 18-2, CITIC Building
 19 Jianguomenwai Street
 Beijing 100004, P.R. China

Filiale de vente au Japon

Level 11, Akasaka –
 Tokyu Building
 2-14-3 Nagata-cho
 Chiyoda-ku, Tokyo 100-0014
 Japan

Filiales**Les Fonds AGF Inc.**

C.P. 50
 Centre Toronto-Dominion
 Toronto (Ontario) M5K 1E9

Compagnie de Fiducie AGF

C.P. 331
 Centre Toronto-Dominion
 Toronto (Ontario) M5K 1K7

Gestion privée des investissements AGF Limitée

1200, avenue McGill College
 Bureau 2000
 Montréal (Québec) H3B 4G7

AGF International Advisors Company Limited

34 Molesworth Street
 Dublin 2, Ireland

AGF Asset Management Asia Ltd.

80 Raffles Place
 #44-03, UOB Plaza 1
 Singapore 048624

Unisen Inc.

2920, boulevard Matheson Est
 Mississauga (Ontario) L4W 5J4

Investmaster Group Limited

95 Gresham Street
 7th Floor
 London, England EC2V 7NA

AGF

Fondée en 1957, AGF est l'une des plus importantes et plus innovatrices sociétés de fonds communs de placement du Canada. Afin de répondre aux attentes de plus de 35 000 conseillers financiers et un million d'épargnants, AGF offre une gamme complète de produits et services comprenant plus de 60 fonds de placement, le programme de comptes intégrés Harmony et Gestion privée des investissements AGF.

Aujourd'hui, l'actif d'AGF dépasse 27 milliards de dollars.

Pour être fidèle à sa mission de société mondiale avec un siège social canadien, AGF continue d'accroître sa présence planétaire en établissant de nouveaux marchés au R.-U., au Japon, en Chine et à Singapour.

La Société de Gestion AGF Limitée est une société canadienne indépendante inscrite à la Bourse de Toronto (symbole AGF.B).



Introspection Introspection Introspection Introspection



What are you doing after work?

FONDS DE
PLACEMENT
AGF

PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENT
PERSONNALISÉS
AGF Harmony

GESTION
PRIVÉE DES
INVESTISSEMENTS
AGF

FIDUCIE
AGF

La Société de Gestion
AGF Limitée

C.P. 50
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario) M5K 1E9

Site Web : agf.com
Courriel : tigre@agf.com
416-367-1900